


Compte rendu du groupe de travail « Activités agricoles, halieutiques et industrielles » des sites Natura 2000 Baie de Saint- Brieuc Est et Cap d'Erquy – Cap Fréhel	Groupe de travail « Activités agricoles, halieutiques et industrielles »
	Date : mercredi 17 février 2021 de 9h à 12h20.
	Lieu : par visio ZOOM
	Animateurs : Morgane OISEL – Saint Brieuc Armor Agglomération (SBAA), Aurélien PIERRE (Syndicat Mixte Grand Site Cap d'Erquy Cap Fréhel SMGSCECF), Pauline BLANCHARD, Marion COLLIN et Olivier ABELLARD – (Office français de la Biodiversité (OFB)).
	Rédacteurs CR : MO, AP, PB, OA, MC
Documents : cf liens vers support de présentation et fiches diagnostic	
	

Résumé : Ce groupe de travail s'intéresse aux activités agricoles, halieutiques et industrielles des sites Natura 2000 Baie de Saint-Brieuc Est et Cap d'Erquy Cap Fréhel. Il a pour objectif de présenter et discuter les informations disponibles pour chaque activité recensée sur les sites et les initiatives mises en œuvre pour préserver la biodiversité.

Déroulé : Après un tour de table, un rappel des GT déjà organisés et une présentation des objectifs de la réunion, les activités pratiquées sur les sites sont présentées et font l'objet d'échanges avec les participants. La réunion se conclut par un rappel des prochaines étapes de travail sur les sites Natura 2000.

Participants : 37

NOM	Prénom	Structure	Fonction
ABELLARD	Olivier	OFB	CM Natura 2000 marin
ALLAIN	Jérémy	Lamballe Terre et Mer	Conseiller biodiversité
BLAIN	Michel	Vivarmor Nature et Cotes d'Armor Nature Environnement	
BLANCHARD	Pauline	OFB	CM Natura 2000 marin
BRESSON	Sébastien	CDV 22 - Centre Nautique Erquy	Directeur Centre Nautique Erquy
BRIENS	Pierre	Lamballe Armor - Mairie Morieux	Maire délégué Mairie Morieux
CAYATTE	Marie-Laure	Syndicat Mixte du Grand Site de France Cap d'Erquy - Cap Fréhel	Directrice
CHOLET	Didier	Mairie Fréhel	Adjoint mairie
COLLIN	Marion	OFB	CM Natura 2000 marin
COUDRAY	Alain	CDPMEM 22	Président
DELEPLACE	Éric	Chèvrerie du Cap	Propriétaire
DUFEU	Raphaël	Ailes Marines	Chef de Projet
DUMONT	Alain	FDPPMA 22	Responsable technique
DUPUTEL	Marek	Chambre Agriculture	Conseiller spécialisé Agronomie & Bassins Versants
EVEN	Delphine	Vivarmor	CM Verdelet
FROUX	Didier	DDTM 22	Unité Gestion DPM - Référent Energies marines Renouvelables
GAUTHIER	Yves	UNAN 22	Vice Président

GIRARD	Christophe	DREAL	Extraction et granulats
GUERIN	Anaïs	CAN, Armateurs de France, UNICEM	Responsable Environnement
HAMON	Nolwenn	CRPM Bretagne	Chargée de mission Natura 2000
HELLEU	Isabelle	Mairie Plérin	CM Environnement
KERNIVINEN	Laurent	Port Légué - CCI 22	Responsable Port Légué
LABBE	Henri	Mairie Erquy	Maire
LE CALVEZ	Servane	CDPMEM Cotes Armor	CM Environnement/enquêtrice SIPêche
LE GURUN	Marina	Blue Fish	Secrétaire
LE SAINT	Caroline	CRC BN	CM Environnement
LECLERCQ	Magali	DDTM 22	Gestion du DPM
MELEC	Dominique	Préfiguration PNR Rance Emeraude	Responsable Développement Durable
MORIN	Yannick	Syndicat Mixte du Grand Site de France Cap d'Erquy - Cap Fréhel	Président
OISEL	Morgane	SBAA	CM Natura 2000
PIERRE	Aurélien	Syndicat Mixte du Grand Site de France Cap d'Erquy - Cap Fréhel	CM Natura 2000
QUERE	Philippe	Syndicat Mixte du Grand Site de France Cap d'Erquy - Cap Fréhel	Animateur N200
SAGORY	Gwendal	DREAL Bzh Cotes Armor	Carrières, activités industrielles
SICARD	Muriel	CRPMEM Normandie	CM N2000
THEBAULT	Justine	Préfiguration PNR Rance Emeraude	Stagiaire 3eme
TORBAY	Marie	Conservatoire du Littoral	Thématique Baie, Algues vertes et volet agricole
VELLY	Germain	Mairie St Cast le Guildo	Adjoint Mairie, affaires portuaires

Documents support du groupe de travail

La présentation et les rapports détaillés sont accessibles ici :

- pour la baie de Saint-Brieuc Est : <http://saint-brieuc-est.n2000.fr/espace-d-echanges/reunions-de-concertation/groupe-de-travail>
- pour le Cap d'Erquy cap Fréhel : <http://cap-erquy-cap-frehel.n2000.fr/espace-d-echanges/reunions-de-concertation/groupe-de-travail>

Débats- Discussion

Un temps d'échange a été organisé après chaque présentation. Seuls les échanges et éléments de discussions faisant suite à la présentation sont rapportés ci-après. Le diaporama avec le contenu de chaque présentation est proposé en annexe.

Activité agricole

Intervention de Marie Torbay (Conservatoire du littoral) et de Marek Duputel (Chambre d'agriculture)

Marek Duputel : Intérêt de bien identifier les coopératives dans la liste des intervenants pour la mise en œuvre du projet Baie 2027 coordonné par le Pays Baie de Saint Brieuc. Ce sont en effet des interlocuteurs privilégiés des exploitants agricoles en plus des techniciens de la chambre d'agriculture. Le financement de ce programme implique l'AELB mais aussi le CR Bretagne et le Conseil

départemental des Côtes d'Armor. L'Agence de l'eau finance par ailleurs une étude sur les paiements pour services environnementaux qui pourra contribuer à soutenir les éleveurs pour contribuer à une évolution des cultures.

Jérémy Allain : Souligne l'intérêt d'une stratégie de financement fondé à l'échelle locale sur le paiement pour services environnementaux. En effet on gagnerait tous à avoir une cohérence dans le financement de politique environnementale. Un paiement pour services environnementaux serait notamment possible sur la baie de la Fresnaye. Les mesures financées sur un compartiment écologique servent indirectement d'autres enjeux. Par exemple, un effort fait sur la qualité de l'eau aura aussi un effet bénéfique sur la biodiversité.

On est dans le contexte du plan de relance et d'appels à manifestation d'intérêt lancés par l'OFB. Ce contexte est favorable pour l'action environnementale. Il pourrait permettre d'élaborer une stratégie financière locale pour profiter de toutes les sources de financement locales (Natura 2000 et autres). Une vraie cohérence locale et des finances publiques efficaces seront nécessaires pour mettre en place des actions de terrain et un accompagnement des pratiques en faveur de la biodiversité.

Carrière de grès et granulats marins

Intervention d'Anaïs Guérin (CAN Armateurs de France, UNICEM)

Gwendal Sagory : La carrière de Fréhel exploite le grès. L'exploitation a été autorisée pour une durée de 25 ans à compter de 2002. L'exploitant a sollicité une prolongation du délai d'exploitation. Une phase de remise en état sera nécessaire. Une zone (ancienne partie du Routin) a été retirée du périmètre d'exploitation de la carrière.

L'arrêté de 2002 prévoit peu de prescriptions concernant l'impact de l'activité sur environnement et la biodiversité, à l'exception de la qualité de l'eau et de l'environnement humain. Des mesures de suivi acoustiques et de vibrations ont été mises en place.

Sur la carrière de Lourtauais, un projet est prévu pour l'exploitation de roches ornementales en quantités très faibles. Les campagnes auront lieu au printemps et en été. Le dossier est actuellement en cours d'enquête publique.

Henri Labbe : On soulève des problèmes pour les riverains : le projet de station de séchage de boues se trouve juste à côté de la carrière, les logements alentour seront donc impactés par le bruit lié à l'exploitation de la carrière et au transport et l'odeur de la station d'épuration. Des problèmes d'environnement et de qualité de vie sont à prévoir. Les riverains vont être rencontrés à ce sujet.

Olivier Abellard : Pour le site de l'ilot Saint Michel, assiste-t-on à un comblement des anciennes zones exploitées par des crépidules et quels sont les résultats des observations concernant les habitats marins suites aux études conduites en 2012 et 2017, post exploitation ?

Anaïs Guérin : Aucune crépidule n'a été trouvée en 2017, ni en 2012 dans le site. L'espèce n'est jamais descendue dans le périmètre d'exploitation.

On n'utilise pas le terme de comblement, mais plutôt de mouvements sédimentaires liés à l'hydrodynamisme dans la zone. On n'est à ce jour pas en capacité de dire quelle épaisseur de sédiment s'est redéposée sur la zone d'étude.

Les analyses de 2012 et de 2017 montrent que les cinq années entre les deux études ont été propices à un réinvestissement de la zone extraite par la faune typique des sables grossiers.

Pêche professionnelle

Intervention de Nolwenn Hamon (CRPM Bretagne) et Servane Le Calvez (CDPMM 22)

Henri Labbé craint l'impact que pourront avoir les travaux du parc éolien sur les coquilles Saint-Jacques. Les politiques sont maintenant décisionnaires.

Alain Coudray : les pêcheurs ont pris des mesures de protection en faveur des habitats marins et ont du mal à comprendre que les fonds marins puissent être détériorés par l'installation du parc éolien, à deux miles au-dessus du périmètre Natura 2000. Pourtant, ce sont les mêmes fonds marins. On prend

aussi le risque que des espèces invasives viennent se nourrir des animaux morts sur la zone de travaux et s'installent ensuite dans la baie.

Les travaux d'installation des éoliennes et leurs impacts sont perçus comme une injustice par la profession qui fait des efforts depuis des années pour préserver et gérer les ressources halieutiques et qui estime que les travaux détruiront largement les habitats et les espèces dans la zone du parc.

Yves Gauthier : Le problème du projet de parc éolien avec une usine en mer de 62 éoliennes est bien le cœur du problème pour le devenir du monde de la pêche professionnelle et de tous les métiers qui en découlent. Le risque majeur et réel, c'est bien la disparition de ce coquillage qui fait pourtant la renommée de la baie de Saint-Brieuc. Les dommages directs et collatéraux sont évidents. Nous constatons une baisse régulière des prises de poissons. C'est la raison pour laquelle nous sommes solidaires des actions du Comité des Pêches des Côtes d'Armor concernant les conséquences inévitables et catastrophiques de ces éoliennes en baie de Saint Brieuc. Les études d'impacts ne sont pas prises en considération.

Cultures marines

Intervention de Caroline Le Saint (CRC Bretagne)

Olivier Abellard : Les trois projets abordés (Cultimer, Mussella et Mytilimer) pourraient-ils être accessibles aux producteurs d'autres bassins de production ? y aura-t-il des transferts de moules sous tailles sur les sites équipés pour la méthanisation ou la valorisation de la chair de petite moule ?

Caroline Le Saint : Les projets Cultimer et Mytilimer traitent plus du local mais Mussella peut être adapté aux bassins qui le souhaitent.

Olivier Abellard : Une convention a été signée avec des bateaux de pêche équipés contre la prédation en baie de la Fresnaye, qu'en est-il ?

Caroline Le Saint : Des problèmes de prédation par les Goélands sont rencontrés fréquemment et nécessitent un gardiennage. Depuis 3 ans, de nouveaux phénomènes de prédation sur les secteurs d'Arguenon et de la Fresnaye sont constatés : la dorade royale et l'araignée de mer font des dégâts importants sur les productions. Un projet a été présenté à la Commission Mer et Littoral pour lutter contre ces problèmes de prédation dans ces secteurs. Il intègre une stratégie de protection individuelle sur les pieux et les bateaux à placer sur les zones conchylicoles pour les protéger des prédateurs. La prédation par la dorade royale peut mettre à mal la production mytilicole.

Philippe Quéré : Certains professionnels s'organisent collectivement pour intervenir afin de limiter la perte de matériaux dans les baies, alors que dans d'autres territoires des ramassages sont à l'initiative de producteurs individuels (dans la baie de la Fresnaye par exemple). Est-ce qu'une organisation plus globale pourrait être envisagée pour ces secteurs ?

Caroline Le Saint : Ces décisions d'organisations collectives sont à l'initiative de syndicats conchylicoles locaux. Le contexte est particulier en baie de la Fresnaye car des interventions du CRC ont déjà été menées auprès d'un professionnel qui avait des pratiques trop peu respectueuses de l'environnement. On tend vers des initiatives collectives sur ces sujets. Des évolutions sont prévues dans les mois qui viennent. Un sujet est aussi celui d'utilisation de matériaux alternatifs au plastique.

Morgane Oisel : Des discussions ont aussi eu lieu dans la baie de Saint-Brieuc sur le secteur de Jospinet entre la réserve naturelle et les mytiliculteurs. Les professionnels seraient partants pour faire une action commune. Il y aura de l'écoute de la part des professionnels dans la Baie à ce sujet si cela doit être organisé.

Olivier Abellard : Il sera possible de s'orienter vers la Commission Mer et Littoral du Pays de Saint-Brieuc pour la prise en charge des coûts. Il serait effectivement intéressant d'appuyer des initiatives collectives sur ce sujet dans le périmètre des sites N2000.

Port et transport maritime

Intervention d'Olivier Abellard (OFB) avec les compléments de Laurent Kernivinen (CCI 22)

Laurent Kernivinen : Dans le port du Légué, 20 000 tonnes de sédiments de dragage sont valorisés. Il n'y a plus de rejets en mer du dragage depuis plusieurs mois dans la perspective du 4^{ème} quai, tout est ramené à terre. Mais peut-être faudra-t-il à nouveau les envoyer à l'extérieur car il semble que le 4^{ème} quai ne sera peut-être pas fait.

Le port de Dahouët devrait rejeter 6 000 tonnes en mars 2021.

Alain Coudray : où les sédiments vont-ils être rejetés ?

Yannick Morin : Les vases seront rejetées à l'extérieur du port. Ces rejets en mer sont à l'initiative de la commune de Pléneuf Val André. Toutes les études ont été menées en amont. C'est ce qui paraît être le meilleur moyen pour enlever ce qui envase l'entrée du port de Dahouët. Un suivi est fait en permanence pour s'assurer que les vases ne repartiront pas dans le fond de baie puis en mer. Il s'agit d'un sujet délicat mais sur lequel on est parvenu à un accord (mairie, département, plaisanciers, pêcheurs).

Un pompage a été fait, les boues ont été stockées au sud du port de Dahouët. Il y a une quinzaine d'années il y avait eu la même opération. Mais aujourd'hui la solution du stockage ne fonctionne plus ; le site est saturé.

Laurent Kernivinen : La plupart des ports du département sont équipés d'aires de carénages. Les bateaux sont équipés d'anti-fouling. Depuis 2002 (loi sur l'eau) il est obligatoire nettoyer son bateau sur les aires de carénage.

Le port du Légué est certifié ISO 14001 mais uniquement pour la plaisance (NDR : C'est une norme de management environnemental qui repose sur le principe d'amélioration continue de la performance environnementale par la maîtrise des impacts liés à l'activité du port). Le port du Légué est également engagé dans la démarche « Port Propre » pour la Plaisance et vise une certification en 2021 à l'instar des ports de plaisance de Saint-Cast (depuis 2019) et le port de Dahouët (depuis fin 2020).

[NDR : D'après Mme Bodin (CCI 22), il serait possible d'étendre cette certification AFNOR « Port propres » aux activités de commerce et de réparation navale.] Sur le port du Légué les vases étaient censées remplir le terre-plein futur pour la construction sur quatrième quai. S'il n'est finalement pas construit, il faudra trouver une solution pour les évacuer. Aujourd'hui, il n'existe pas de solution. Il sera peut-être nécessaire de remettre les vases en extérieur du port.

Alain Coudray : Ces vases sont-elles analysées ?

Laurent Kernivinen : Oui, elles sont propres à l'avant-port et ne sont pas contaminées par de l'anti-fouling. C'est du sédiment sableux amené par la mer.

Alain Coudray : Si les vases sont remises devant le port, on risquerait d'avoir un impact sur le gisement de coques situé à cet endroit.

Laurent Kernivinen : Il y a des évaluations d'incidences avant chaque dragage, chaque année. Actuellement la vase du port est considérée comme un déchet. On ne peut pas la valoriser. Si la réglementation évolue, on pourrait éventuellement s'en servir dans le BTP pour les remblais de routes. La réglementation et la demande sont problématiques car on est arrivé à saturation (sur les centres équestres). Il n'est pas autorisé de s'en servir sur les routes.

Energies marines renouvelables

Intervention de Raphaël Dufeu (Ailes Marines)

Alain Coudray : sans commentaire

Marie-Laure Cayatte : il y a eu des études d'incidences sur les parcs éoliens terrestres et une des mesures préconisées est l'arrêt du fonctionnement des éoliennes pendant la nuit. Est-ce préconisé quand elles seront en fonctionnement ?

Raphael Dufeu : C'est une mesure qui n'a pas été considérée comme nécessaire dans le cadre de ce projet donc il n'y a pas d'arrêt-machine prévu. L'objectif est d'évaluer l'impact tout au long de sa mise en œuvre. En cas de besoin et si des impacts sont constatés, le comité de gestion et le conseil scientifique pourrait être saisi.

Prochaines étapes

Deux groupes de travail sur les activités socio-économiques sont prévus :

- Le 11 mars sur les activités sportives et de loisir
- Le 30 mars (à confirmer) sur le tourisme et l'aménagement du territoire.

Coordonnées des chargés de mission N2000

Morgane Oisel : *thématique diagnostic écologique terrestre du site Baie de Saint-Brieuc Est et activités humaines terrestres GT 4, 5 et 6*

morgane.oisel@sbaa.fr 02 96 68 23 58

Aurélien Pierre: *thématique diagnostic écologique terrestre du site Cap d'Erquy Cap Fréhel activités et humaines terrestres GT 4, 5 et 6*

natura2000revision@caperquyfrehel.fr 02 96 41 50 83

Marion Collin : *thématique habitats marins*

marion.collin@ofb.gouv.fr 02 33 69 20 81

Pauline Blanchard : *thématique oiseaux marins, poissons amphihalins et activités humaines en mer GT 5*

pauline.blanchard@ofb.gouv.fr 02 40 13 40 20

Olivier Abellard : *thématique mammifères marins et activités humaines en mer GT 4, 5 et 6*

olivier.abellard@ofb.gouv.fr 02 33 69 20 82

Retrouvez tous les documents de travail, notamment ceux du GT2, sur les sites internet de chaque site Natura 2000 :

Pour le site Baie de Saint-Brieuc Est : <http://saint-brieuc-est.n2000.fr/>

Pour le site Cap d'Erquy Cap Fréhel : <http://cap-erquy-cap-frehel.n2000.fr/>

➔ onglet Espace d'échange



Natura 2000

« Baie de Saint-Brieuc Est »

« Cap d'Erquy-Cap Fréhel »

Groupe de Travail

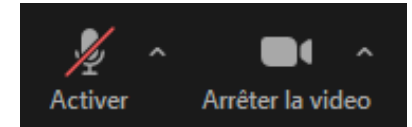
Activités agricoles, halieutiques & industrielles Jeudi 17 Février 2021



Rappels pour visioconférence

Activer/Désactiver micro et caméra

Désactivez votre micro quand vous n'intervenez pas – pour éviter les bruits parasites

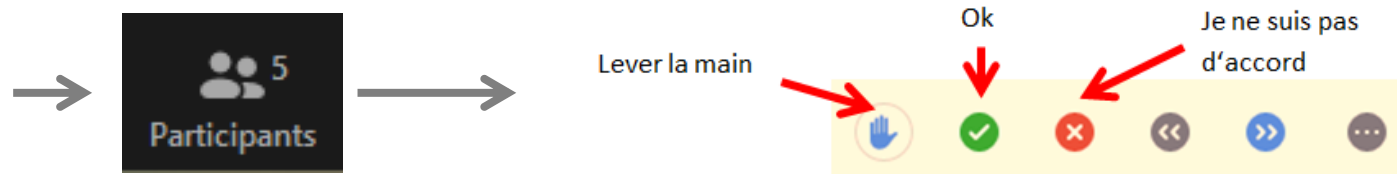


Changez votre nom

Pour simplifier les interventions et établir la liste des participants



Pour réagir et poser des questions



Etes-vous d'accord pour l'enregistrement du GT?

Tour de table

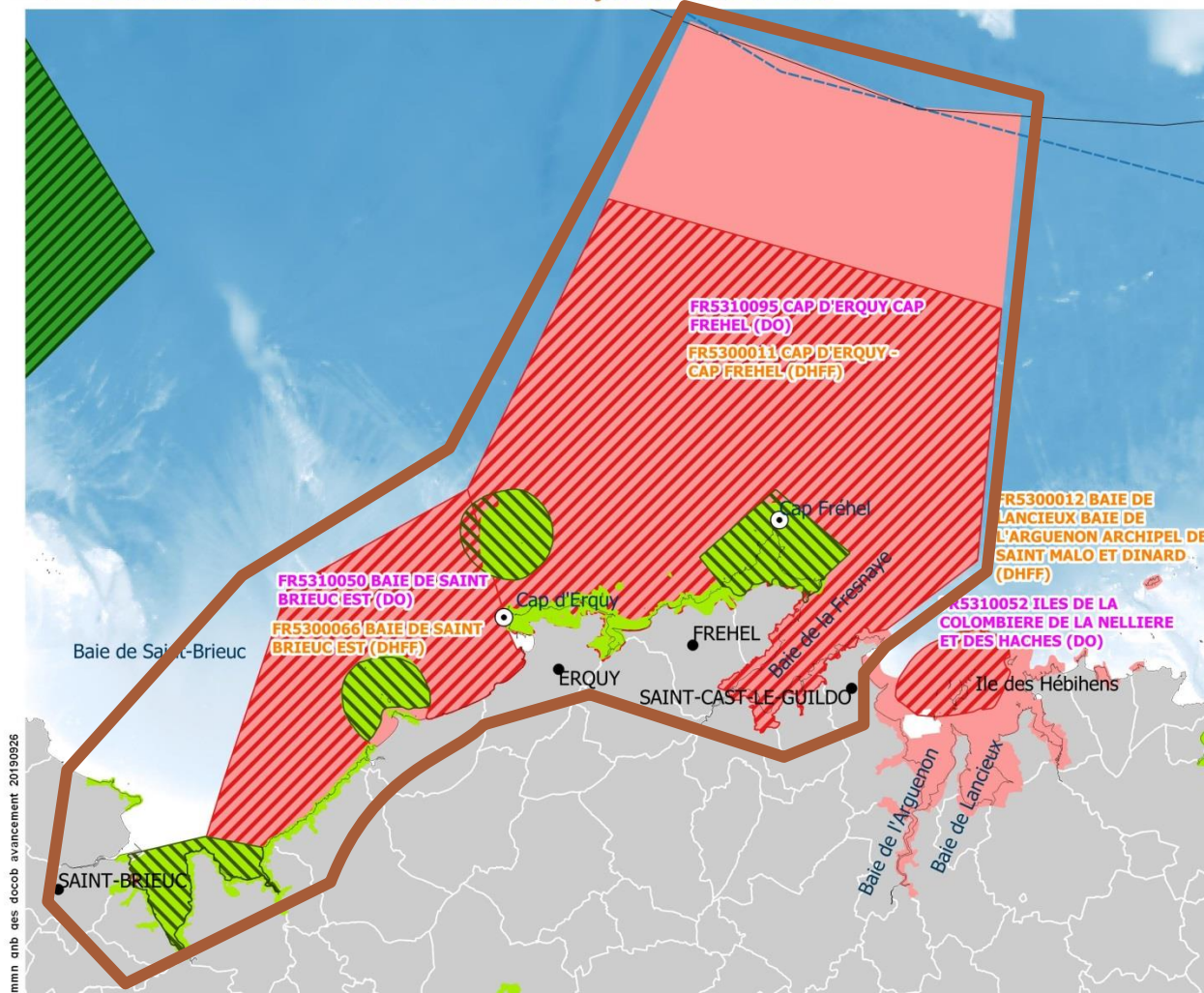


GOLFE NORMAND BRETON

État d'avancement des documents d'objectifs Natura 2000

DOCUMENT
DE TRAVAIL

EDITEE LE : 26/09/2019



ANCIENS SITES NATURA 2000

> Directive oiseaux

validé

> Directive habitats faune flore

validé

SITES NATURA 2000 ACTUELS

> Directive oiseaux

en cours

validé

> Directive habitats faune flore

en cours

validé

Délimitations maritimes

Délimitation des eaux territoriales ou limite du plateau continental ayant fait l'objet d'un accord bilatéral
 Limite de compétence des préfets maritimes

0 5 10 kilomètres

0 2 4 milles nautiques

Sources des données :
- Périmètres AMP : MNHN, 2006 (anciens sites) ; BD AMP, 2019 (sites actuels)
- Limites départements et communes : BD TOPO IGN
- Limites pays : Erii
- Délimitations maritimes : Délimitations indicatives et provisoires de l'espace maritime français métropolitain (d'après données du SHOM et de l'IGN pour les limites officielles et des raccords réalisés par l'Agence des aires marines protégées), juillet 2008
- Bathymétrie : MNT à 100m SHOM, Ifremer & GEECO, 2014

Système de coordonnées : Lambert 93 / RGF93 / IAG GRS 1980



AGENCE FRANÇAISE
POUR LA BIODIVERSITÉ
ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

Diagnostic – Etat des lieux

Synthèse des données existantes.

- Description environnement physique (en ligne)
- Description des enjeux écologiques du site / ZSC & ZPS (GT1)
- Description du contexte général et du cadre de gestion existant (GT 2)
- Hiérarchisation des enjeux écologiques et objectifs à long terme (GT3)
- **Description des activités et usages (GT 4, 5, 6)**





Les prochaines étapes court terme

(dates indicatives)

Groupe de travail n°4 : **mercredi 17 février 2021 (aujourd'hui)**
Diagnostic socio-économique - activités halieutiques et industrielles

Groupe de travail n°5 : **jeudi 11 mars 2021**
Diagnostic socio-économique - activités sportives et de loisirs

Groupe de travail n°6 : **mardi 30 mars 2021 (à confirmer)**
Diagnostic socio-économique – Tourisme et aménagement du territoire

COFIL de Validation de tous les diagnostics
fin avril 2021 (à confirmer)

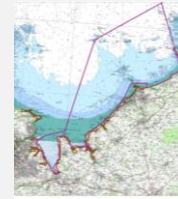
Ordre du jour

1. Objectifs du GT 4

2. Liste des activités

- | | |
|--------------------------------------|----------|
| - Agriculture, apiculture | SBE-CECF |
| - Carrières grès et granulats marins | CECF |
| - Pêche professionnelle | SBE-CECF |
| - Cultures marines | SBE-CECF |
| - Port et trafic maritime | SBE-CECF |
| - Energie | SBE-CECF |

3. Conclusions et perspectives



Temps de discussion
après chaque thématique



Objectifs de ce GT 4

- Sous objectif 1 : Identification des activités socio-économiques présentes sur le site N2000 (pratiques, emprise spatiale, chiffres clefs, intervenants de la filière,...)
- Sous objectif 2 : Identification des actions et leviers d'action des acteurs et des filières pour limiter les impacts sur les habitats et les espèces du site Natura 2000, partage d'informations





Diagnostic des activités humaines

Les éléments présentés dans les fiches activités

Description de l'activité

- Définition
- Les pratiques

L'activité sur le site Natura 2000

- Spatialisation de l'activité
- Acteurs et pratiquants
- Saisonnalité des pratiques
- Éléments quantitatifs

Réglementation et encadrement de l'activité

- Gestion de l'activité
- Cadre réglementaire

Interactions potentielles de l'activité avec les habitats/Espèces Natura 2000

- Sur l'écosystème marin
- Sur les habitats marins
- Sur les mammifères marins
- Sur les oiseaux marins

Initiatives et leviers d'actions

- Réglementation et encadrement de l'activité en matière de protection de l'environnement
- Bonnes pratiques

Informations complémentaires

- Actualité, problématiques

Bibliographie

- Documents
- Site internet consultés
- Relecture

Site internet

Espace d'échanges



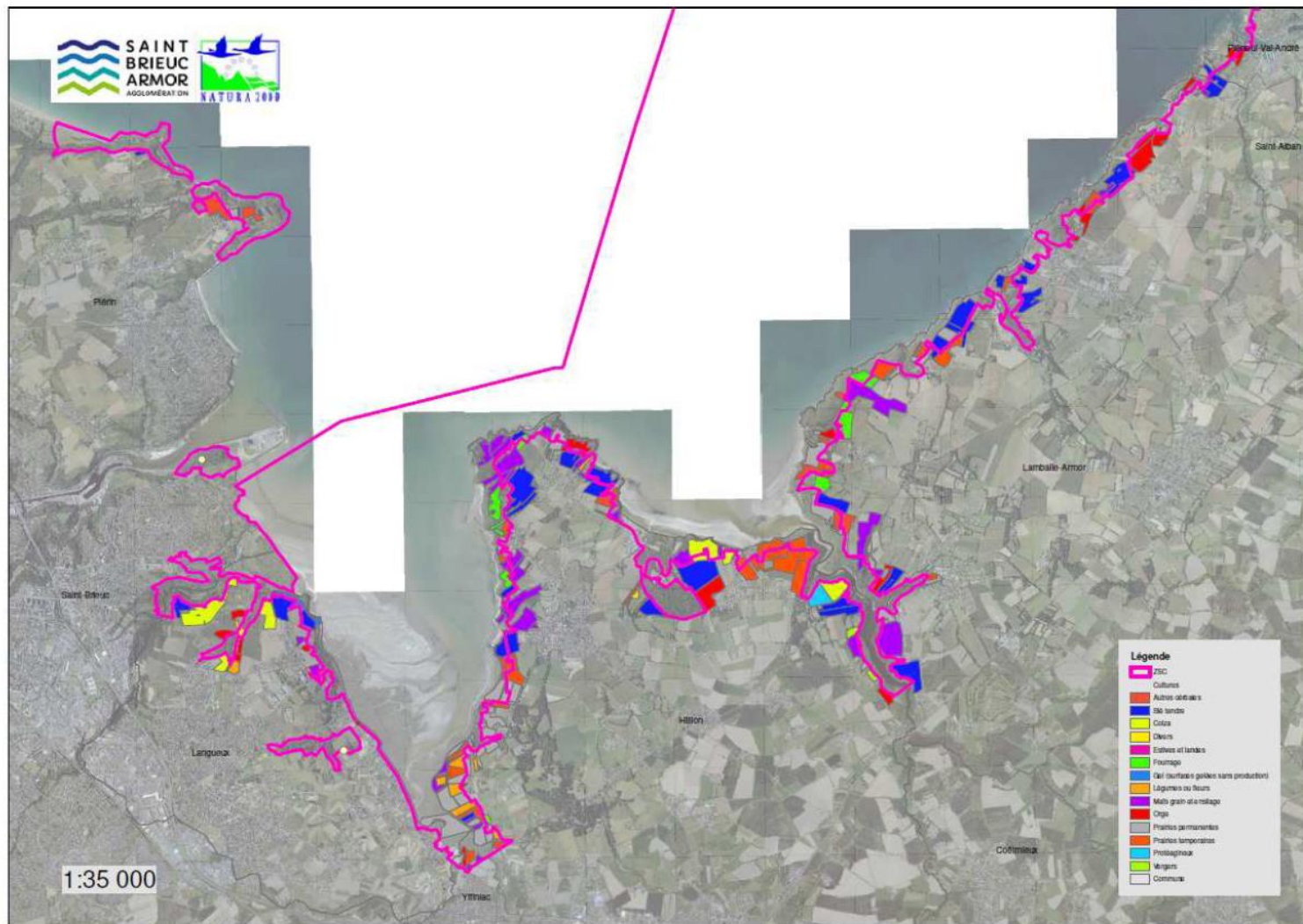
Les documents de travail sont accessibles dans l'espaces d'échange du site internet

<http://saint-brieuc-est.n2000.fr/>

<http://cap-erquy-cap-frehel.n2000.fr/>

Agriculture

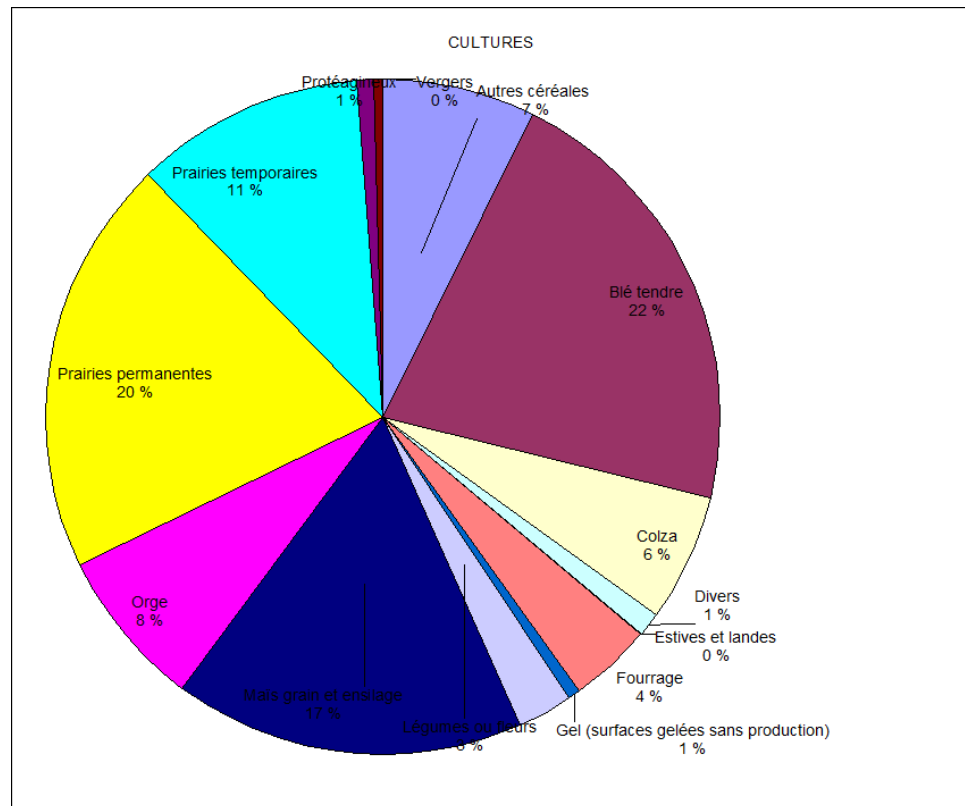
Baie de Saint Briec



Agriculture

Baie de Saint Brieuc

Type de culture	Pourcentage de la surface agricole
Prairie permanente	19.96%
Prairie temporaire	11.02%
Blé tendre	21.54%
Maïs	16.79%
Orge	7.65%
Colza	6,11%
Autres	9,6%

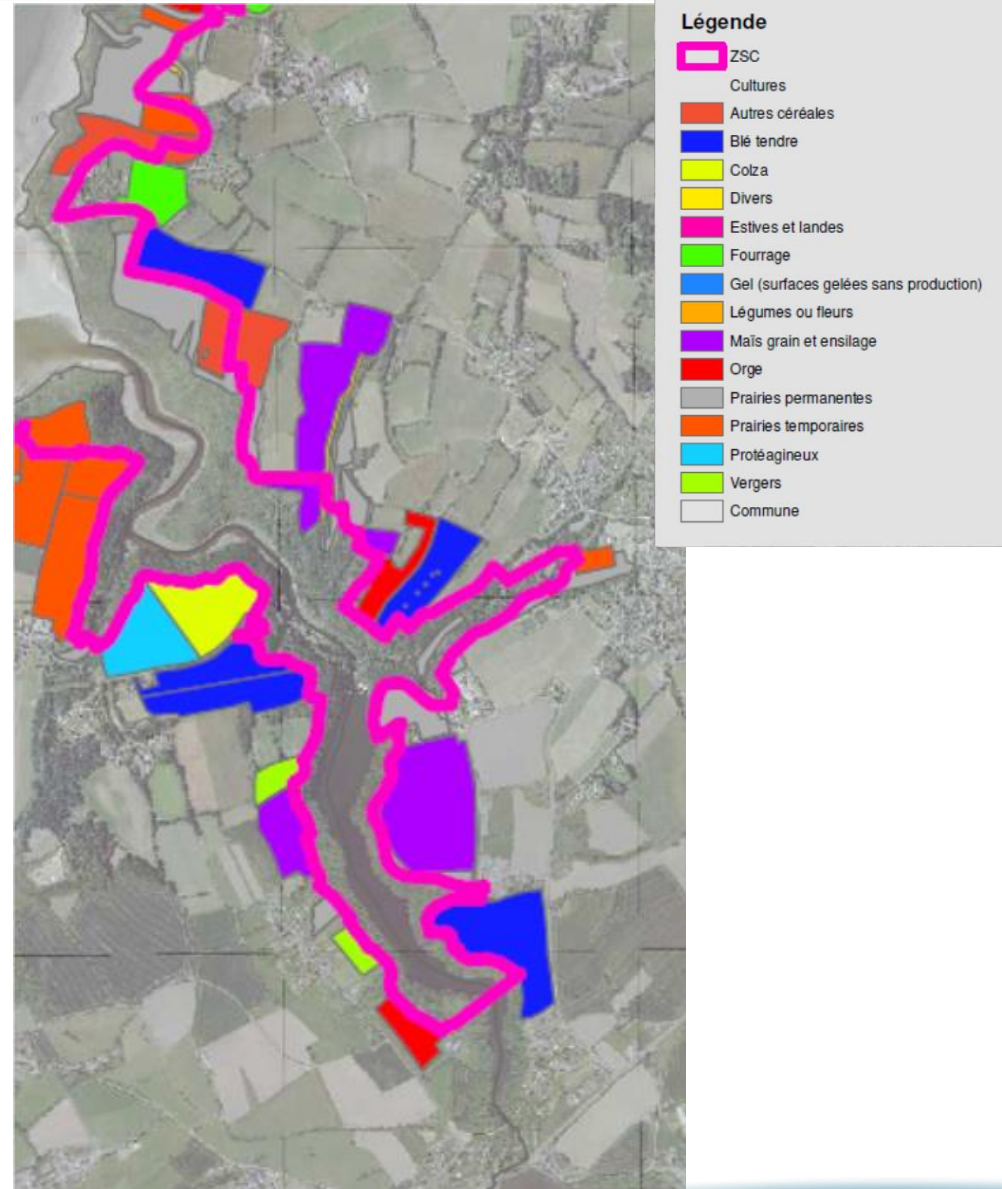


Agriculture

Baie de Saint Briec

- Spécificités du territoire
- Fond de baie dédié à l'activité légumière
- A l'est et à l'ouest activité dédiée à l'élevage

Beaucoup de parcelles en limite de périmètre



Agriculture et Apiculture

Cap d'Erquy – Cap Fréhel

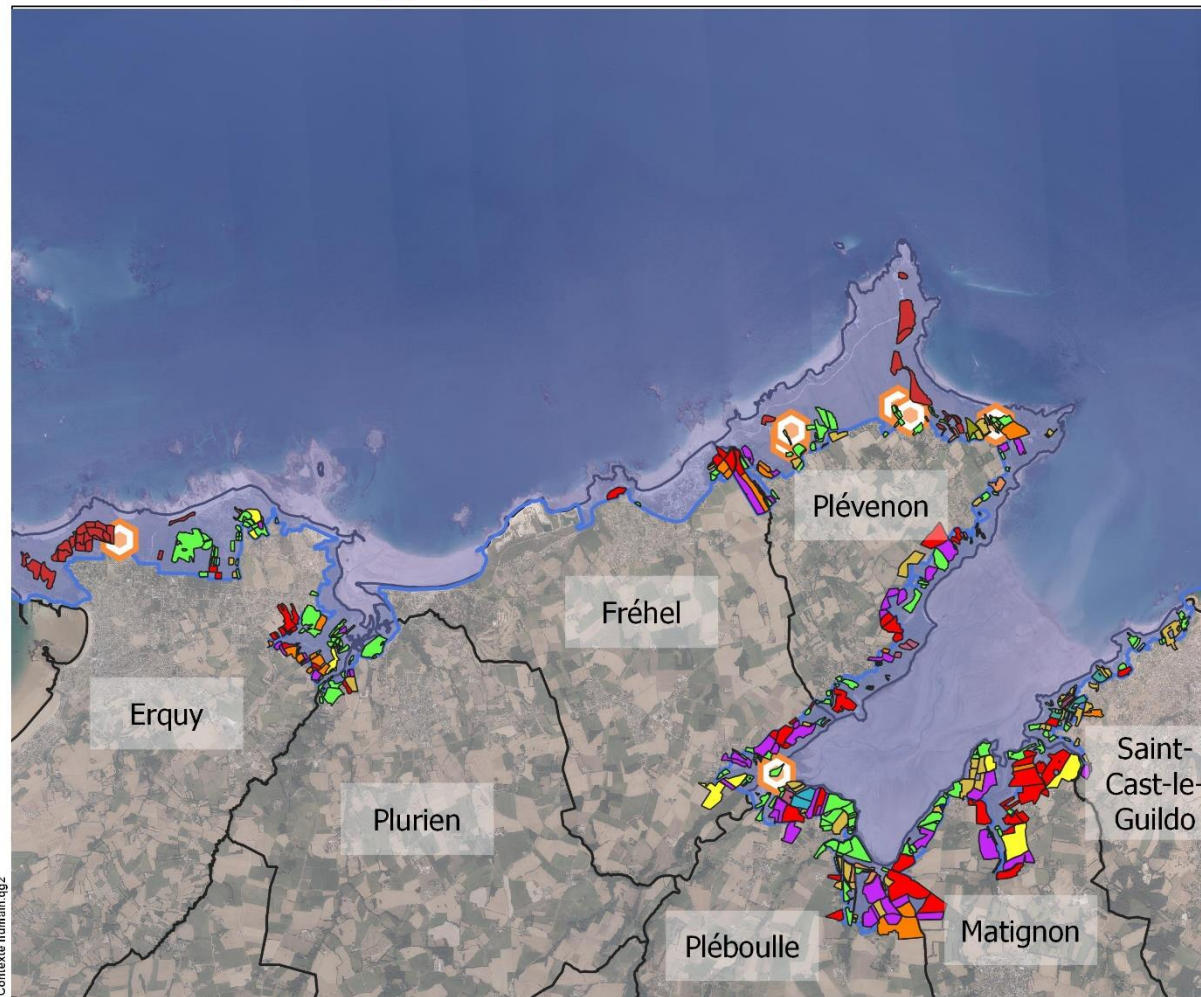
Occupation du sol des parcelles agricoles
Site Natura 2000 Cap d'Erquy - Cap Fréhel



DOCUMENT
DE TRAVAIL



EDITEE LE : 15/02/2021



Type de culture

- Cultures indéterminées
- Blé tendre
- Colza
- Jachère
- Luzerne
- Mélange de céréales
- Maïs
- Légumineuse
- Orge
- Prairie permanente
- Prairie temporaire
- Friche
- Triticale
- Verger
- Eco-pâturage

Apiculture

- Parcelles connues avec ruchers

Limites administratives

- Périmètre Natura 2000
- Limites communales

Source: BCG Bretagne
Site Natura 2000 - Cap d'Erquy - Cap Fréhel
- Département, Commune - BD TOPO IGN
- Données : TBM, Services IGN, IGN, Syndicat Mixte du Grand Site de France Cap d'Erquy - Cap Fréhel, Département des Côtes-d'Armor
Système de coordonnées : Lambert 93 / TOPEX / AG-GRS 1990



Agriculture

Cap d'Erquy – Cap Fréhel

- 47,5 % surface terrestre du site N2000

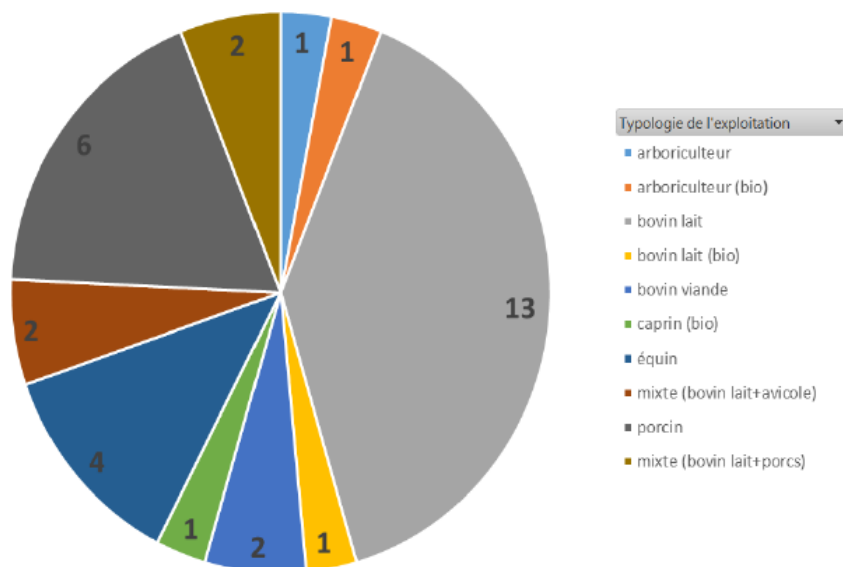
Type de culture	Pourcentage de la surface agricole
Prairie permanente	28%
Prairie temporaire	10,5%
Blé tendre	22%
Maïs	18,5%
Orge	7,6%
Colza	6,6%
Autres	6,8%

- Culture
 - 65% labour systématique
 - Semences traitées en insecticide quasi systématique
 - 30% pulvérisation insecticide systématique
- Prairie
 - 62% fauchée
 - 28% pâturée

Agriculture

Cap d'Erquy – Cap Fréhel

Commune	Erquy	Plurien	Fréhel	Plévenon	Pléboulle	Matignon	Saint-Cast-le-Guildo
Nombre d'exploitation en 2010	32 (1331 ha)	31 (1687 ha)	13 (1127 ha)	7 (327 ha)	17 (1030 ha)	19 (845 ha)	23 (1058 ha)
Nombre d'exploitation en 2000	37 (1391 ha)	45 (1716 ha)	25 (1509 ha)		21 (881 ha)	28 (954 ha)	30 (1244 ha)
Nombre d'exploitation en 1988	76 (1431 ha)	74 (1658 ha)	68 (1614 ha)		42 (906 ha)	49 (920 ha)	67 (1174 ha)



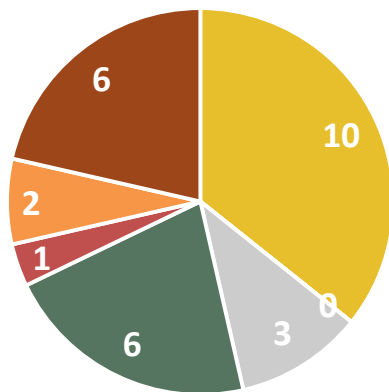
- Par rapport au Bassin versant
 - + élevages bovins laitiers
 - + élevages équins
 - + exploitations bio ou avec MAEC

Apiculture

Cap d'Erquy – Cap Fréhel

	Nombre d'apiculteurs	Apiculteurs de plus de 50 ruches	Nombre de ruchers
Département des Côtes d'Armor	920	44	13 548
Les communes du site Natura 2000	24	?	28
Cap d'Erquy – Cap Fréhel	Au moins 5	Au moins 2	? (au minimum 200 ruches)

Nombre d'apiculteurs



■ Erquy ■ Fréhel ■ Plévenon ■ Pléboulle ■ Matignon ■ Saint-Cast-le-Guildo

- Production
 - Miel de Printemps
 - Miel d'été
 - Miel de Bruyères



Agriculture - Apiculture

Intervenants et gestion de l'activité

Polyculture - Elevage

Structures professionnelles : Chambre d'Agriculture des Côtes d'Armor

Services de l'Etat : DDTM des Côtes d'Armor.

Organismes scientifiques : INRAE

Autres : Conservatoire du Littoral

Apiculture

Structures professionnelles : ADA Bretagne

Services de l'Etat : DDTM des Côtes d'Armor.

Autres : GDSA 22, Syndicat Apicole l'Abeille Bretonne 22



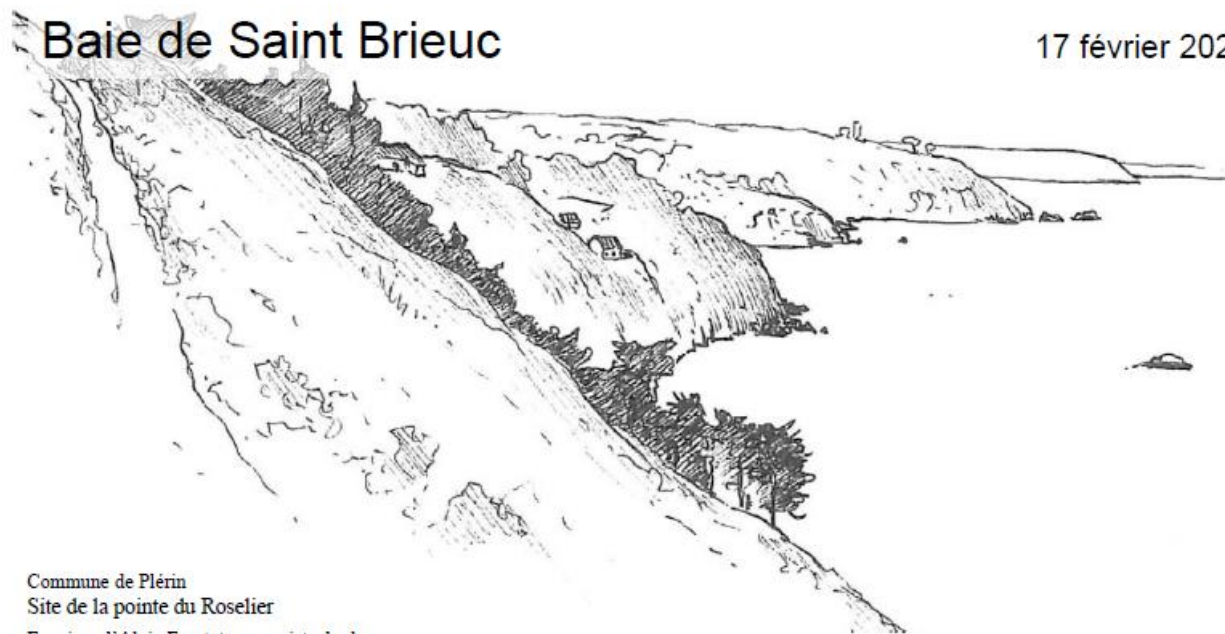
Exemple d'actions favorables aux habitats et espèces N2000



Intervention foncière du Conservatoire du littoral

Baie de Saint Briec

17 février 2021

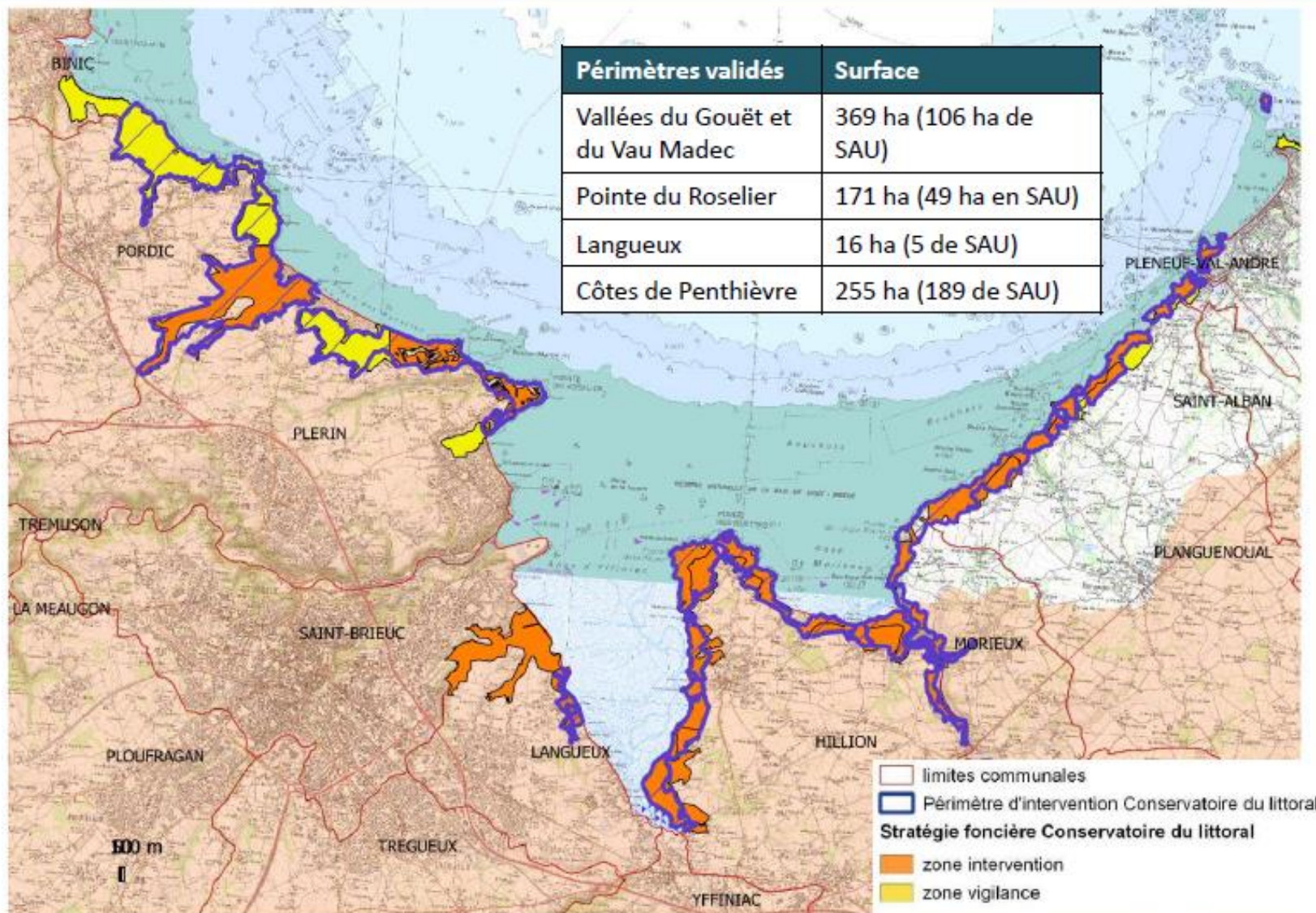


Commune de Plérin
Site de la pointe du Roselier
Esquisse d'Alain Freytet, paysagiste d.p.l.g.

Le Conservatoire du littoral

- Etablissement public créé en 1975
- Aire de compétence: communes des cantons côtiers et communes riveraines d'un lac de plus de 1000 ha
- Mission: mener une **politique foncière** de sauvegarde de l'espace littoral, de respect des sites naturels et des équilibres écologiques, en **partenariat avec les collectivités locales**
- **210 000 ha protégés** à l'échelle du territoire français, **12 000 ha en Bretagne**





Déroulement du projet: 2 phases

Phase 1

Diagnostic naturaliste

Diagnostic agricole

Association de tous les
exploitants agricoles
concernés

Phase 2

Elaboration des
orientations de gestion

Association d'exploitants
volontaires au groupe technique

Définition des modalités
de mise en œuvre

Association de tous les
exploitants agricoles concernés

Signature de conventions entre les exploitants
et le Conservatoire du littoral

Signature d'une convention individuelle avec chaque exploitant

- Une synthèse des données naturalistes des sites et un diagnostic territorial : des enjeux environnementaux identifiés et partagés avec les exploitants
- Un diagnostic des exploitations et des pistes de travail à approfondir lors de futurs ateliers pour co-construire le cahier des charges :

Thème(s) abordé(s)	Gestion des haies & Biodiversité	Pratiques gestion des prairies	Pratiques en grandes cultures
Axes de travail	<ul style="list-style-type: none"> • Création, rénovation, entretien des haies • Gestion du bois mort • Création, maintien de Bandes Enherbées autour des parcelles pour favoriser la biodiversité 	<ul style="list-style-type: none"> • Fertilisation des prairies • Gestion des adventices • Mise en défend d'habitats • Adaptation des méthodes de fauche • Adaptation des pratiques au pâturage 	<ul style="list-style-type: none"> • Diversifier la rotation • Intégrer des prairies dans la rotation • Couverts & Biodiversité • Adapter l'utilisation des produits phytosanitaires - à partir de l'IFT • Gestion des adventices • Ajuster la Fertilisation

4 missions du réseau des Chambre d'agricultures :

- **Contribuer** à l'amélioration de la **performance économique, sociale et environnementale** des exploitations agricoles et de leurs filières.
- **Accompagner**, dans les territoires, la **démarche entrepreneuriale** et responsable des agriculteurs ainsi que la création d'entreprise et le développement de l'emploi.
- **Contribuer** par les services qu'ils mettent en place, au **développement durable** des territoires ruraux et des entreprises agricoles, ainsi qu'à la **préservation et à la valorisation des ressources naturelles**, à la **réduction de l'utilisation des produits phytos** et à la **lutte contre le changement climatique**.
- **Assurer** une **fonction de représentation** auprès des Pouvoirs publics et des collectivités territoriales.

Coordination

Pays de St Brieuc

Maitrises d'ouvrages

EPTB, SBAA, LTM, CRAB, CEDAPA, GAB, AAPPMA

Organismes de conseils

BCEL Ouest, CAPINOV, Gouessant, CRAB, GAB, CEDAPA ...



Objectif de réduction des flux

130 T en flux printanier d'ici 2027

+

Objectifs territoriaux

Objectifs territoriaux

Augmentation des cultures pérennes

Equilibre du bilan azoté

Diminution des jours de sols nu

Diminution des reliquats azotés « excessif »

Augmentation du Bio

Baisse des céréales d'hiver

Diminution des zones humides en cultures

Améliorer l'intégralité des situations à risques

Différents outils

- Des aides aux investissements matériels et travaux agricoles

Accessibilité au pâturage, gestion de l'herbe, séchage en grange ...

- Accompagnements subventionnés des exploitations

Evolution des systèmes de cultures, projet structurant, gestion de l'herbe ...

- Déroulement de journées techniques collectives pluridisciplinaire





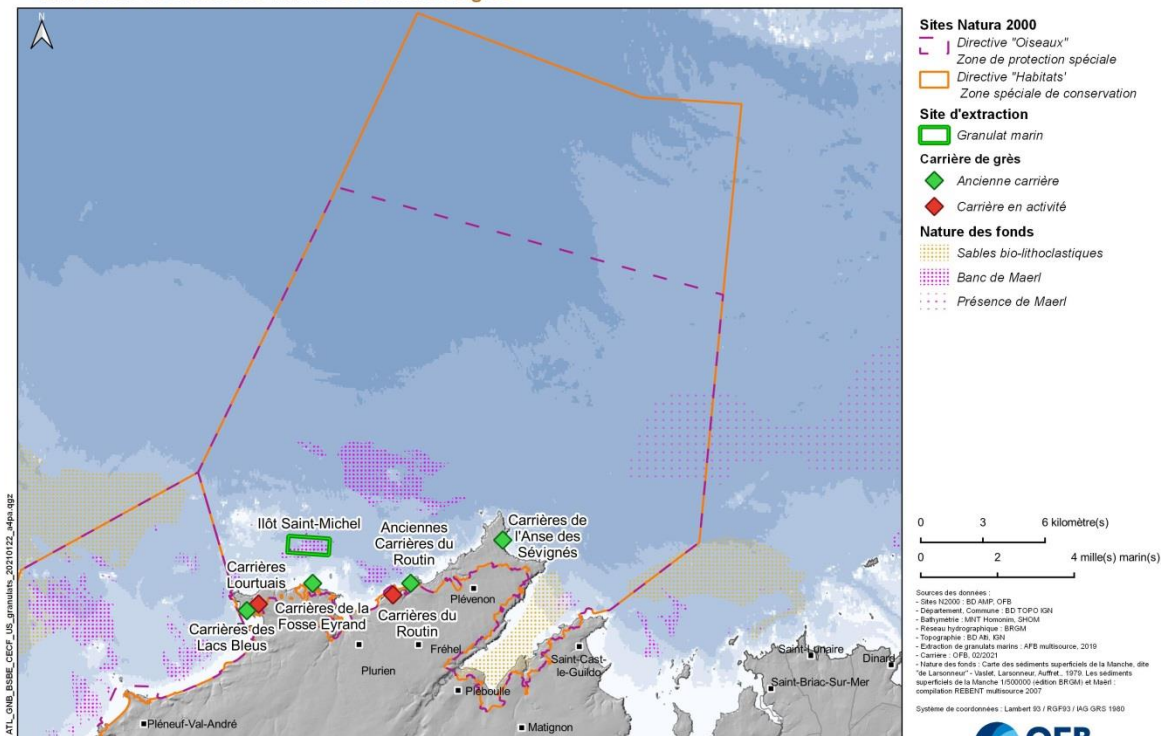
Questions - Discussions

Carrière de grès et granulats marins

SITES NATURA 2000 "CAP D'ERQUY - CAP FRÉHEL"
Extraction de matériaux marins et carrière de grès



EDITEE LE : 05/02/2021



	Localisation	Exploitant	Nombre de salariés	Chiffre d'affaires	Production 2021	Superficie
Carrière du Routin	Fréhel	Carrières de Fréhel	5-6	2 476 300 € (2018)	500 000 t /an max	15,6 ha
Carrière de Lourtuais	Erquy	Bretagne Granits	Pas de salariés fixes sur le site	-	1 000 t /an max	1,2 ha
Granulats marins	Ilot Saint Michel	CAN	-	-	0*	1,61 km ²

(Sources : société.com, Exploitants ; CAN, 2012 et com. pers)



Carrières et activités extractives

Intervenants et gestion de l'activité

Granulats marins

Structures professionnelles : UNICEM, Compagnie Armoricaïne de Navigation (CAN)/groupe Roullier.

Services de l'Etat : DIRM NAMO, DREAL Bretagne, Préfecture des côtes d'Armor, DDTM-DML des Côtes d'Armor.

Organismes scientifiques : IFREMER Brest, Bureaux d'étude mandatés par les exploitants (ex : In Vivo en 2012, Bio littoral en 2018)

Granulats terrestres

Structures professionnelles : UNICEM, S.A.R.L. Carrière de Fréhel (carrière du Routin) et Granit de Guerlesquin (carrière du Lourtuais)

Services de l'Etat : DIRM NAMO, DREAL Bretagne

Organismes scientifiques : BRGM

Informations particulières

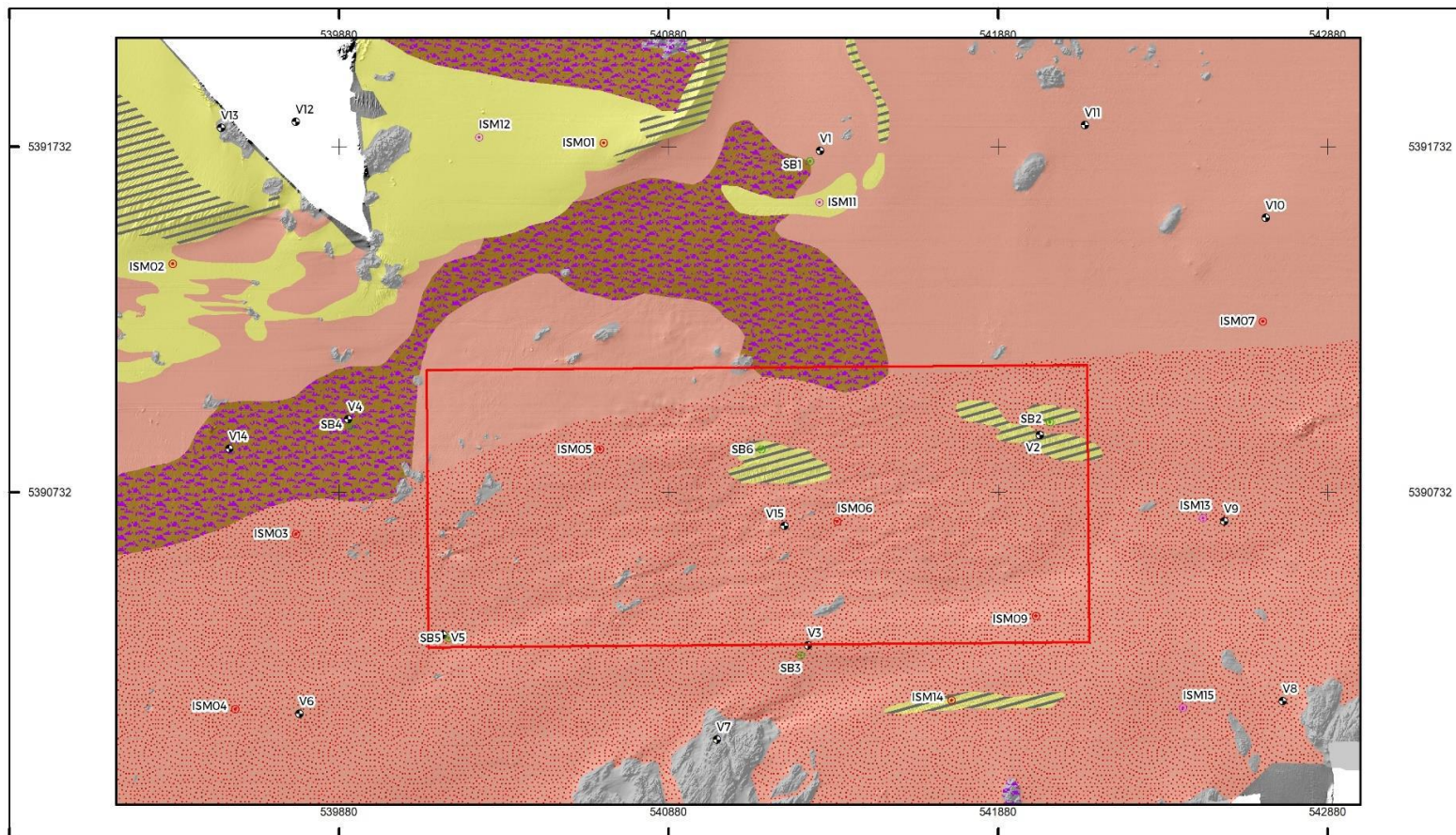
Le gisement de maërl de l'îlot Saint-Michel (22) a été exploité de la moitié du 20^{ème} siècle au 15 mars 2011. Il a été régié par une succession d'arrêtés préfectoraux. Le maerl était utilisé dans la fabrication d'amendement calcaire pour la filière agricole.

Exemple d'actions favorables aux habitats et espèces N2000

Des suivis environnementaux ont été réalisés en 1997, 2002, 2007, 2012 et 2017. L'objectif de ces suivis est d'analyser l'état de l'environnement au niveau bathymétrique, sédimentologique et biologique. La zone prospectée couvre une surface de 8,4 Km² dont le périmètre extrait de 1,6 km².

Carte de la natures de fond

Question de la crépidule sur la zone - carte



- Périmètre de suivi
- Ancienne zone d'exploitation

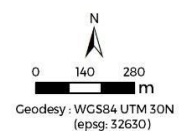
Vérités terrain

- Vidéo
- Prélèvement sédimentaire (morphoscopie)
- Prélèvement sédimentaire (granulométrie)
- Prélèvement bio-sédimentaire (Bio Littoral)

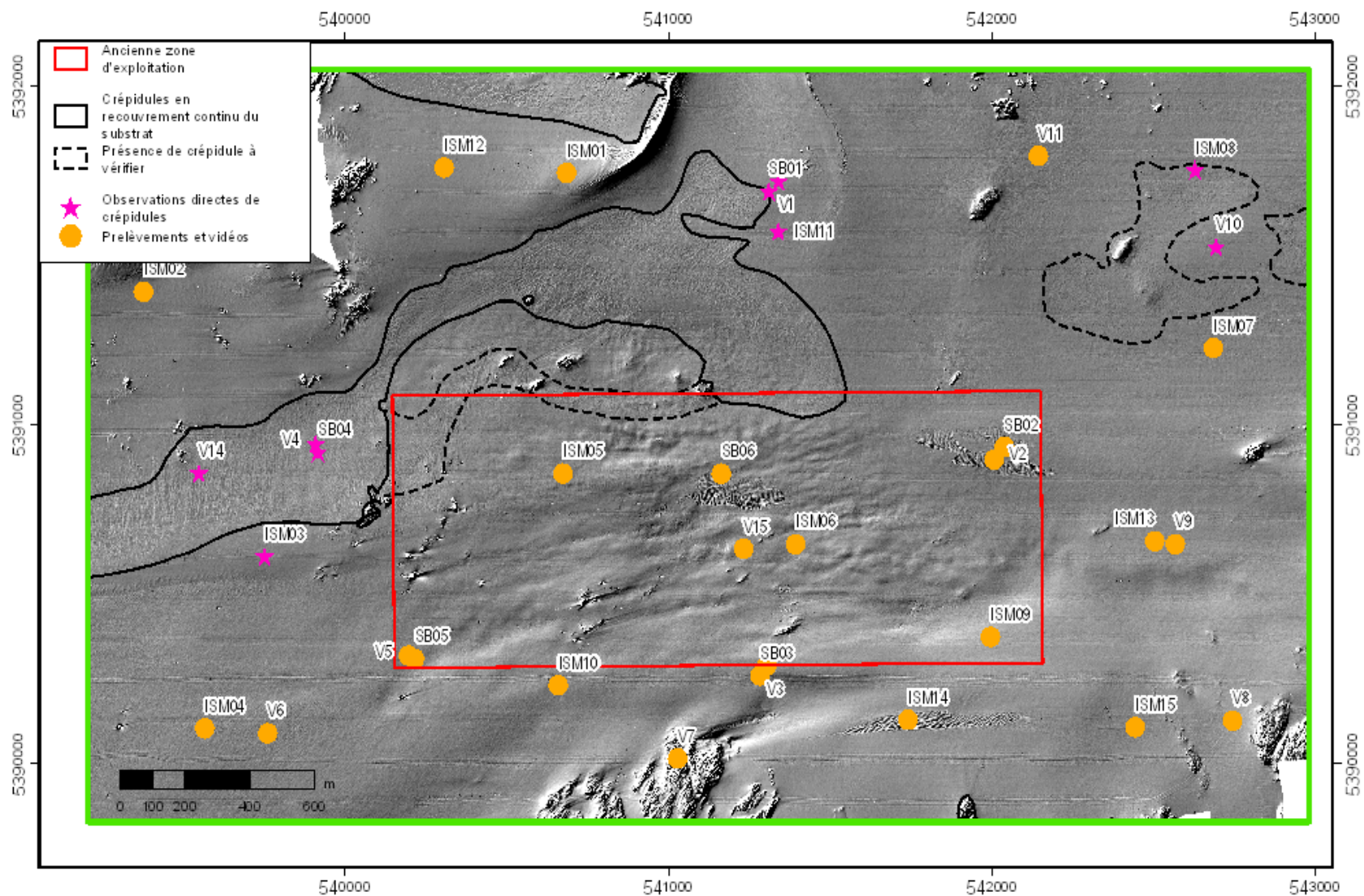
Type de fond

- Crépidule en recouvrement continu du substrat
- Gravier de Maërl (arbusculaire ou fragment) à matrice sableuse
- Mégarides

- Roche
- Gravier envasé
- Sable grossier à graveleux coquillier
- Sable moyen coquillier à grossier coquillier



Carte de nature des fonds



Carte de 2017 du recouvrement des crépidules



Carrière de grès - Témoignage DREAL Bretagne



Questions - Discussions

Production et chiffre d'affaire (département 22)

Sources : SIH Ifremer 2020, données relatives à 2019.

Production : 25 500 T/an (dont 25% de coquille-Saint-Jacques, 8% d'Eglefin, 6% de baudroie, 5% de seiche)

Valeur : 70,5 Millions d'euros

Nombre d'emplois directs : 664 marins embarqués



Nombre de navires et productions (sites Natura 2000)

Source de données : Valpena, Comités des pêches. Activité 2017, taux d'enquêtes (70% Côtes Armor, 89% Ille-et-Vilaine, 81% Finistère, 78% Normandie).

	Saint Brieuç Est	Cap Erquy-Cap Fréhel	Ensemble des deux sites
Navires bretons	149	158	185
Côtes d'Armor	135	120	146
Finistère	3	5	6
Ille-et-Vilaine	11	33	33
Navires normands	0	8	8
TOTAL	149	166	193



Pêche professionnelle

Intervenants et gestion de l'activité

Structures professionnelles :

- Comité régional des pêches maritimes et élevages marins de Bretagne,
- Comité départemental des pêches maritimes et des élevages marins des côtes d'Armor (en lien avec le CRPMEM Normandie et les CDPMEM35 et 29),
- Organisation de producteurs Cobrenord (Saint-Quay-Portrieux) qui regroupe :
 - coopératives maritimes d'avitaillement « Comptoir de la mer » d' Erquy et Saint-Brieuc-Le légué
 - groupements de gestion en charge de la gestion administrative des armements.

Services de l'Etat : DDTM/DML des Côtes d'Armor, DIRM NAMO, délégation territoriale 22 de l'ARS.

Collectivités territoriales: la Région Bretagne (FEAMP), Pays de Saint Brieuc (Commission Mer et Littoral).

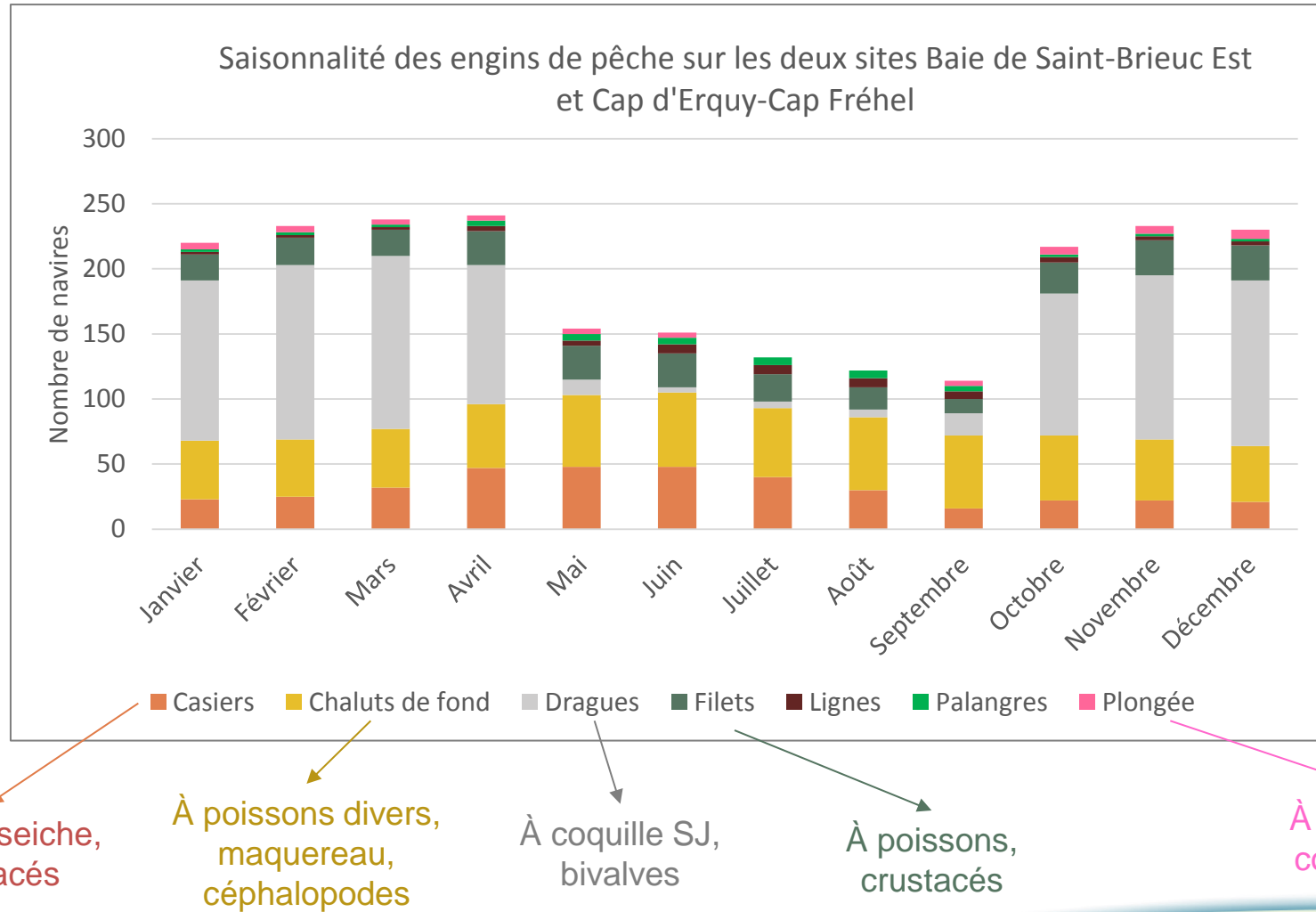
Organismes scientifiques : IFREMER Dinard, Lorient et Brest.



Pêche professionnelle

Métiers de pêche et saisonnalité

Source de données : Valpena, Comités des pêches. Activité 2017

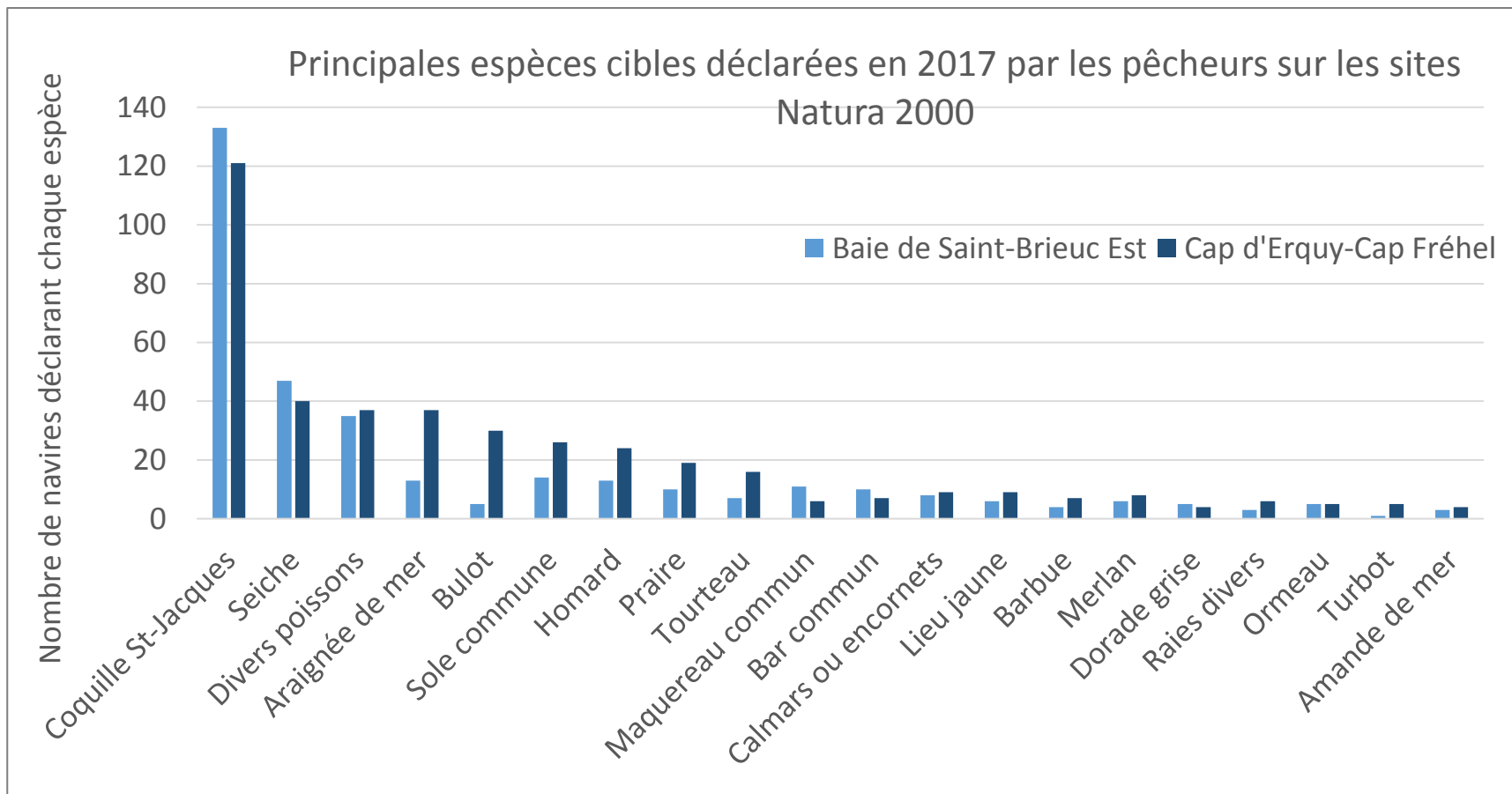




Pêche professionnelle

Principales espèces ciblées

Source de données : Valpena, Comités des pêches. Activité 2017



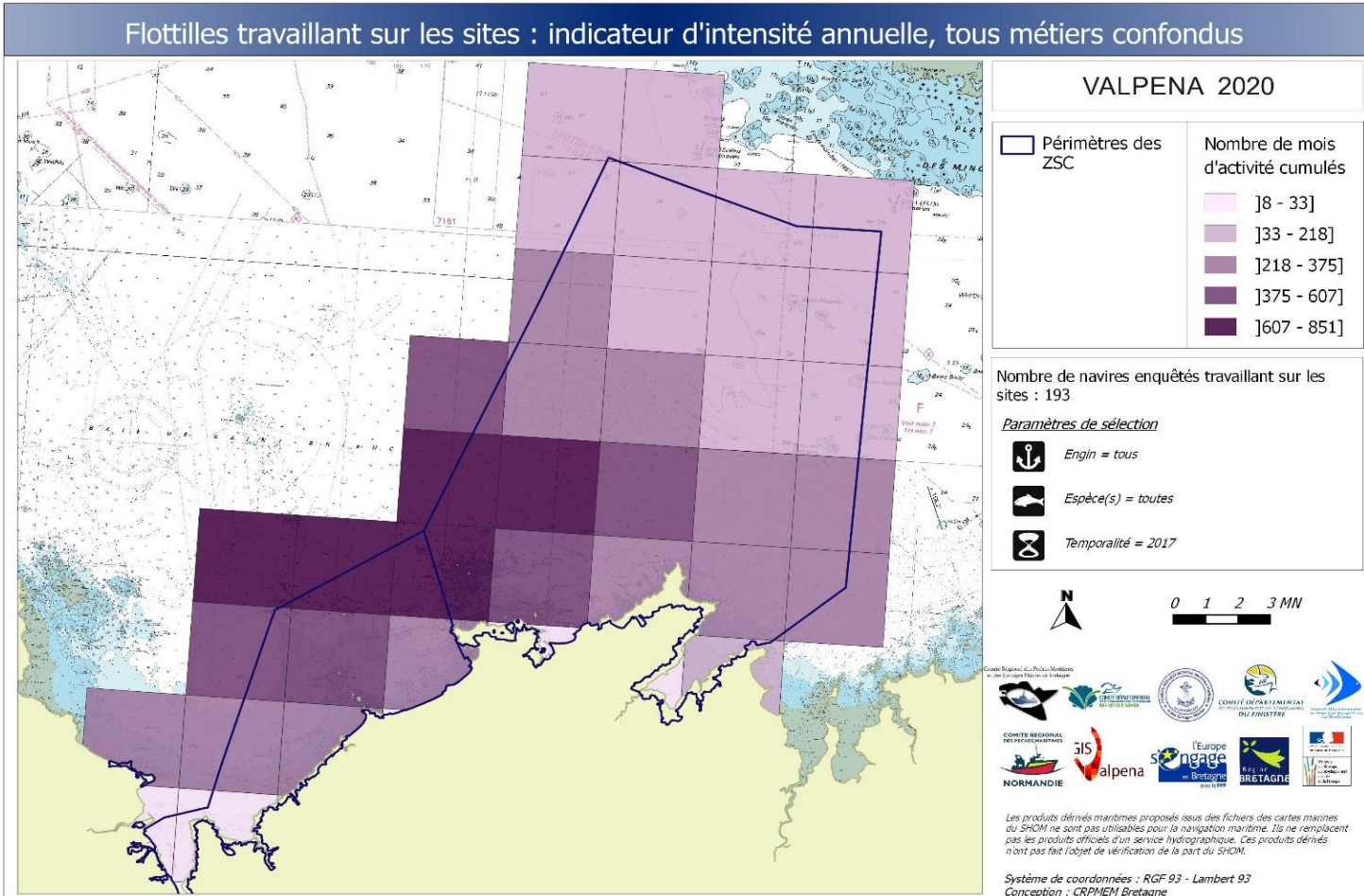


Pêche professionnelle

Spatialisation des pratiques (tous métiers confondus)

Source de données : Valpena, Comités des pêches. Activité 2017

Indicateur d'intensité annuelle
 = nombre de mois d'activités cumulés par l'ensemble des navires en 2017, restitués par maille.



Date de création : 2020-12-16

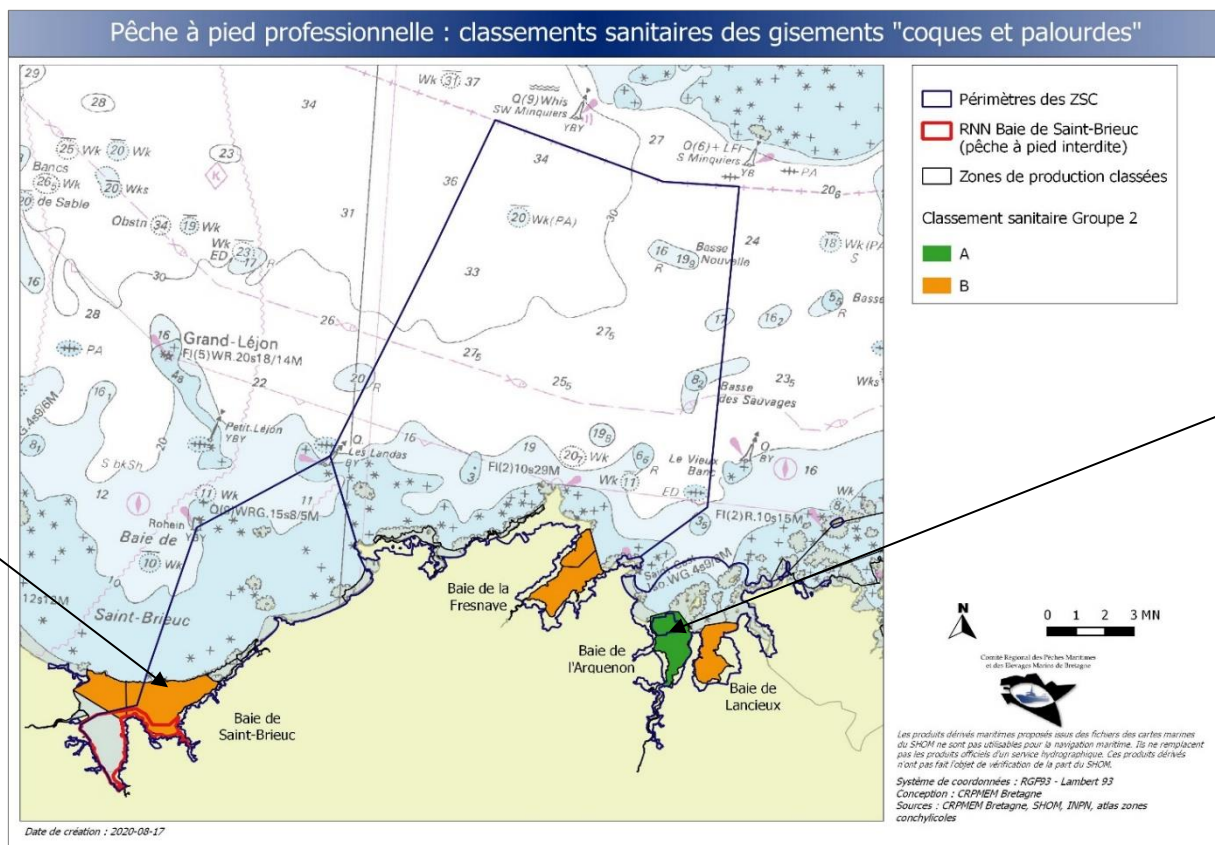
Pêche professionnelle

Pêche à pied

Source de données : DIRM 2019, CDPMEM 22

Effectifs : 56 licences de PAP Professionnelle dans les Côtes d'Armor

Production : 139 tonnes (71% de palourdes, et 29% de coques)



Coques et palourdes baie de SB : Contingent 19 timbres

Moules baie de SB : Contingent 15 timbres

Coques et palourdes baie de la Fresnaye, baie de l'Arguenon, baie de Lancieux : Contingent 10 timbres

+ Timbres départementaux :

Poissons (18 timbres); Autres coquillages (20 timbres), animaux vermiformes (5 timbres)

Pêche professionnelle

Un important encadrement réglementaire

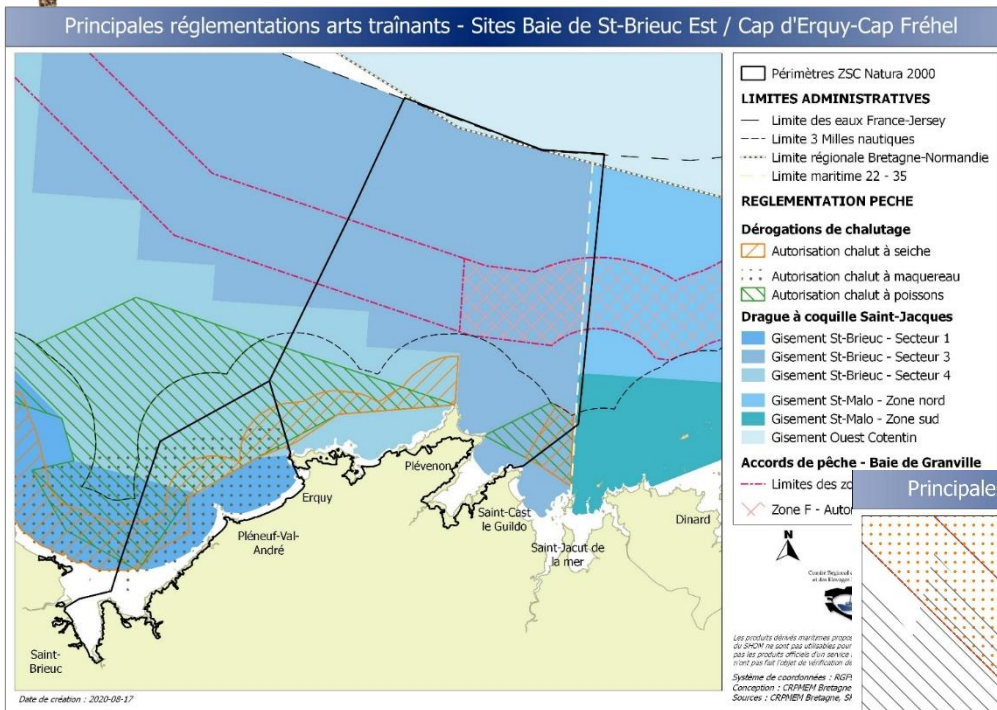
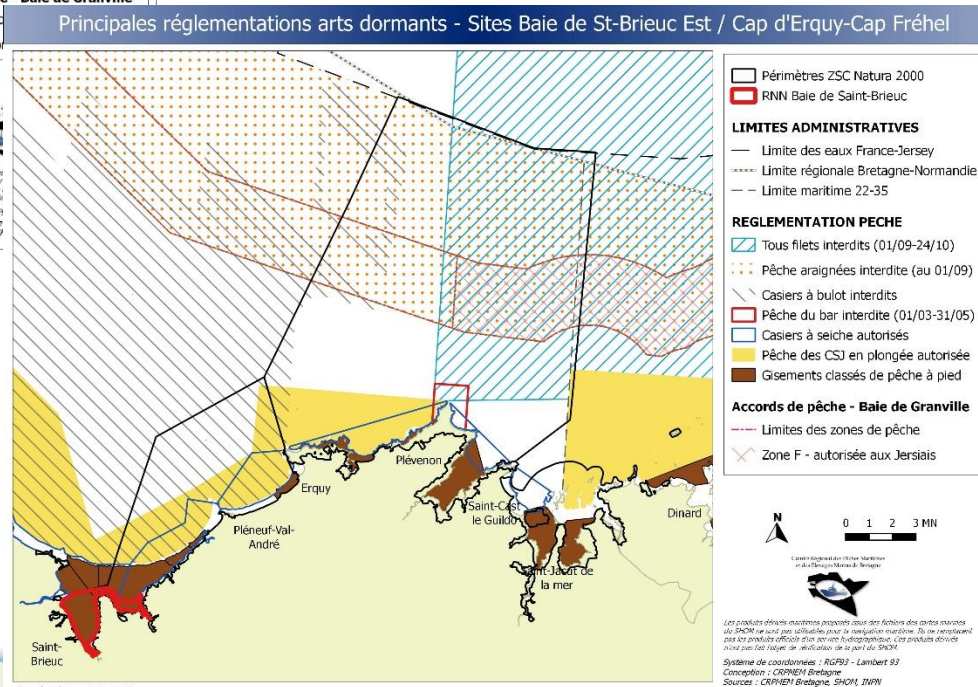


Illustration des réglementations des arts traînants

Illustration des réglementations des arts dormants



Evolution à venir du fait du Brexit et de la dénonciation des accords de la baie de Granville ?

Pêche professionnelle - Témoignage

Zoom sur la gestion durable de la pêche de la coquille-St-Jacques

- Activité principale dans les Côtes d'Armor (en nb de navires et production)
- Suivi scientifique annuel depuis 1973 (partenariat Ifremer / CDPMEM 22) : évaluation de la ressource
- Différents gisements permettant de répartir l'effort de pêche au cours de la saison
- Contingent de licences
- Saison, jours et horaires de pêche (2j/semaine, 45 min)
- Quotas de pêche par navire
- Caractéristiques techniques des dragues (nb, dimension, nb de dents, ...)
- Augmentation de la taille des anneaux des dragues (de 92mm à 97mm) en 2017 pour améliorer la sélectivité
- Surveillance aérienne et nautique

➔ **Une importante coopération entre les structures : Comités des pêches, Scientifiques, Services de l'Etat...**



Pêche professionnelle - Témoignage

Connaissance et limitation des interactions pêche / habitats

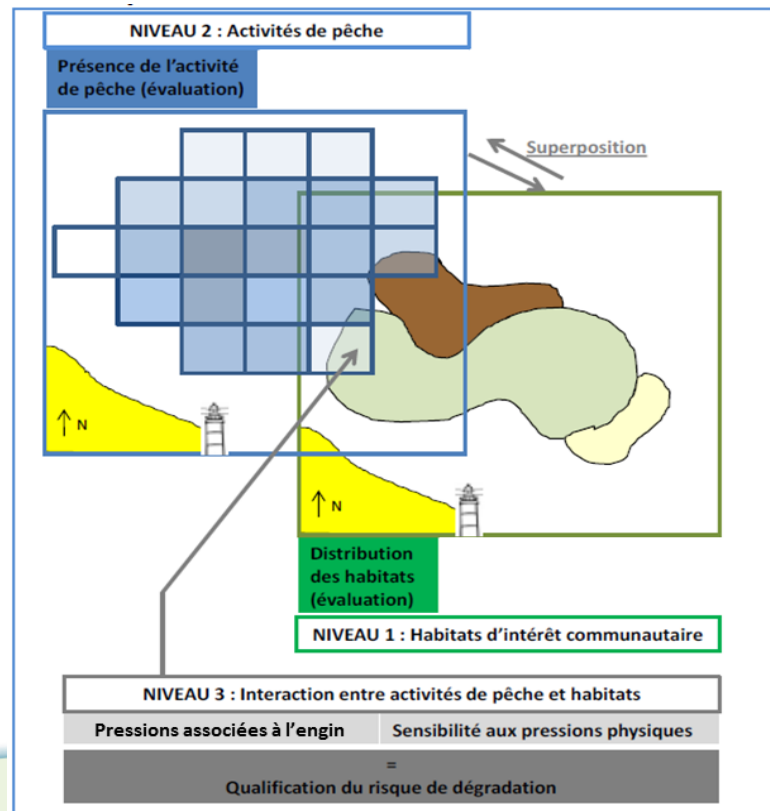
Principe de la méthode d'analyse de risques

L'article L.414-4 du code de l'environnement (issu de l'article 91 de la loi n°2016-1097 dite loi biodiversité) prévoit que les activités de pêche professionnelle soient dispensées d'évaluation d'incidences Natura 2000 dès lors qu'elles font l'objet d'une analyse de risque de porter atteinte aux objectifs de conservation Natura 2000. Si un risque ne peut être exclu, les activités de pêche concernées doivent faire l'objet de mesures réglementaires.

Mise en œuvre cadrée par :

- La note technique (Ministères Environnement / pêche) du 21 janvier 2020 relative à la prise en compte des activités de pêche professionnelle pour la gestion des sites Natura 2000
- Une méthodologie nationale publiée en 2019 (AFB, MNHN, MAA, MTES, 2019)

(Cadrage et méthode en cours de développement pour les espèces...)

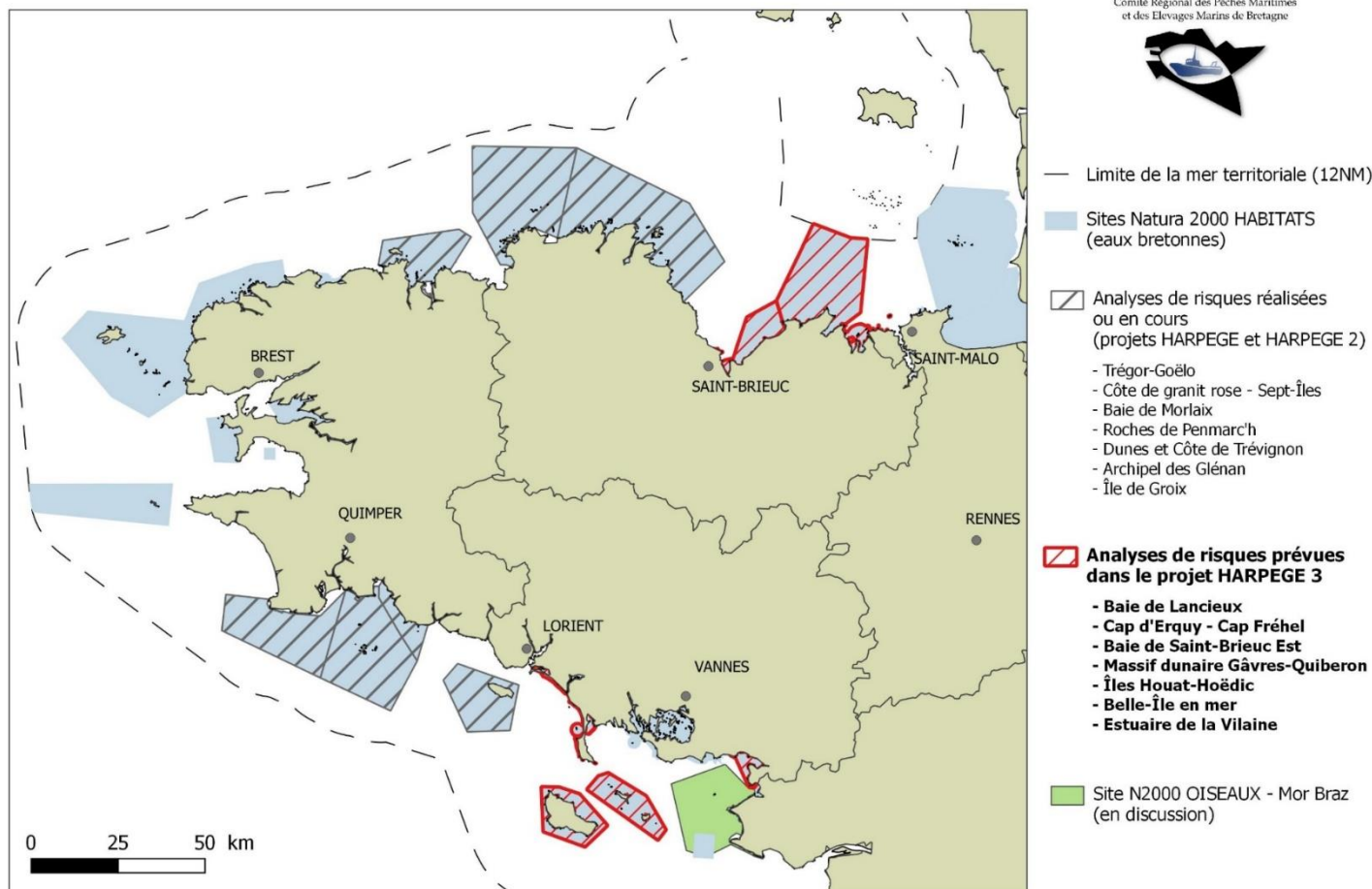


Pêche professionnelle - Témoignage

Connaissance et limitation des interactions pêche / habitats

Analyses de risques menées en Bretagne : Projets HARPEGE portés par le CRPMEM (partenariat OFB + Comités concernés), financés par le FEAMP

Sites Natura 2000 inscrits dans le projet HARPEGE 3



Mesures réglementaires, de connaissance ou de sensibilisation menées sur les sites précédemment étudiés



Travaux en cours sur St Brieuc Est / Cap d'Erquy-Cap Fréhel



Pêche professionnelle - Témoignage

Connaissance et limitation des interactions pêche / espèces

Mammifères marins

- Programmes de connaissance (observateurs embarqués, tests de répulsifs acoustiques) : projet LICADO (CNPMMEM), PIC (Pêcheurs de Bretagne), ...
- Réglementation :
 - Déclarations obligatoires des captures accidentelles
 - Pingers obligatoires pour tous les chalutiers pélagiques, chalutiers de fond en bœuf, et fileyeurs >12m
- Implication volontaire (via charte des pêcheurs Golfe de Gascogne notamment) :
 - Sciences participatives via ObsEnPeche
 - Accueil d'observateurs embarqués
 - Test d'équipements répulsifs
 - Projet de test de caméras embarquées (en cours)

Oiseaux : exemple du Puffin des Baléares

- PNA Puffin : implication des pêcheurs bretons (Projet CARI3P)
- Connaissance (enquêtes, observateurs) en vue de proposer des mesures adaptées
- La Baie de SB initialement intégrée dans le projet (finalement concentré sur Bretagne Sud)

Pêche professionnelle - Témoignage

Sensibilisation des pêcheurs professionnels à la préservation des habitats / espèces

Projet porté par les Comités des pêches bretons (FEAMP 2018-2021)

- Carnet de bord des habitats/espèces, et pratiques de pêche durables
- Expositions (maërl, herbiers, Puffin des Baléares)
- Films courts de témoignages de pêcheurs
- Transmission de données cartographiques aux pêcheurs
- Lien avec les formations maritimes pêche





Questions - Discussions

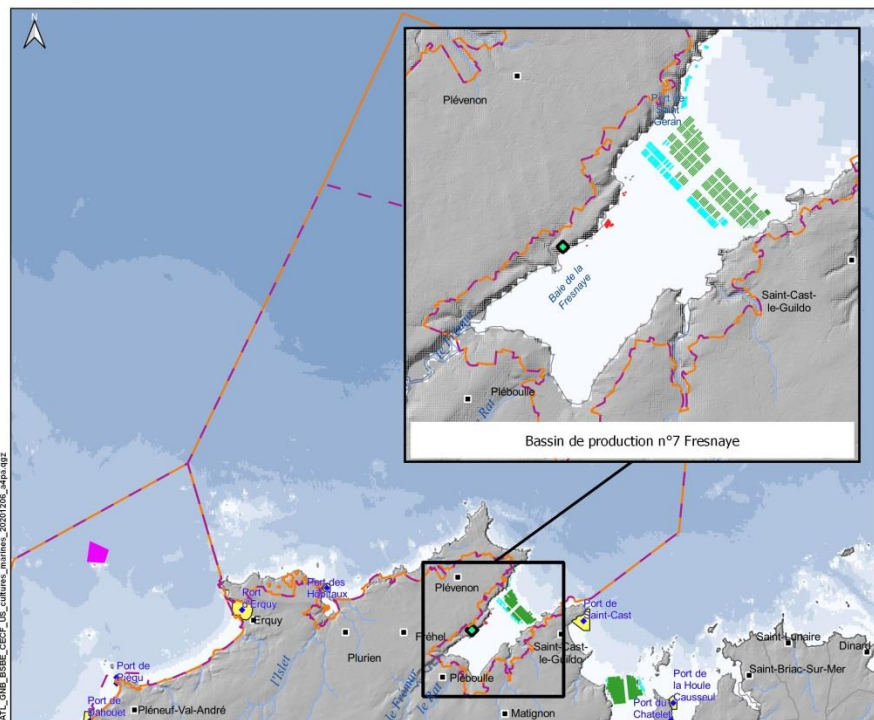
Cultures marines Cap d'Erquy – Cap Fréhel

SITES NATURA 2000 "CAP D'ERQUY - CAP FRÉHEL"

Cultures marines



EDITEE LE : 18/12/2020



- Sites Natura 2000**
- Directive "Oiseaux"
 - Zone de protection spéciale
 - Directive "Habitats"
 - Zone spéciale de conservation

Cultures marines

Cadastre conchyicole

- Huitre
- Huitre/Moule
- Poissons
- Huitre Creuse
- Moule
- Moule
- Dépôt
- Principaux chantier ou base conchyicole

Zone portuaire

- Délimitation administrative



Sources des données :
 - Sites Natura 2000 : ED ANP, OFB
 - Département, Commune : BD TOPO IGN
 - Bathymétrie : MNT Huonain, GHM
 - Réseau hydrographique : BRGM
 - Topographie : ED AN, IGN
 - Port, cadastre conchyicole : DDTM 22, 2020
 - Principaux chantiers ou bases conchyicoles : ANP selon CRC Bretagne Nord (2007, 2008)

Système de coordonnées : Lambert 93 / RGF93 / IGA GRS 1980



Critères	Surface	Production (t/an)	CA (M€)	Nb Emplois	Nb entreprises
Echelle					
Département des Côtes d'Armor (2017)	Huitres : 800 ha Moules : 160 km	Huitres : 8120 t/an Moules : 5200 t/an	± 20	546 (dont 340 localement)	Ostréculture : 146 Mytiliculture : 24
Bassin Fresnaye-Arguenon (2013)	Huitres : 31,2 ha Moules : 54,6 km	Huitres : 575 t/an Moules : 2280 t/an	± 6,27	48 ETP dont 44 CDI	20

Sources : DDTM 22 pour l'année 2017 à l'échelle du département. CRC Bretagne Nord en 2013 pour le bassin de production Fresnaye-Arguenon (Didier Y., 2015)

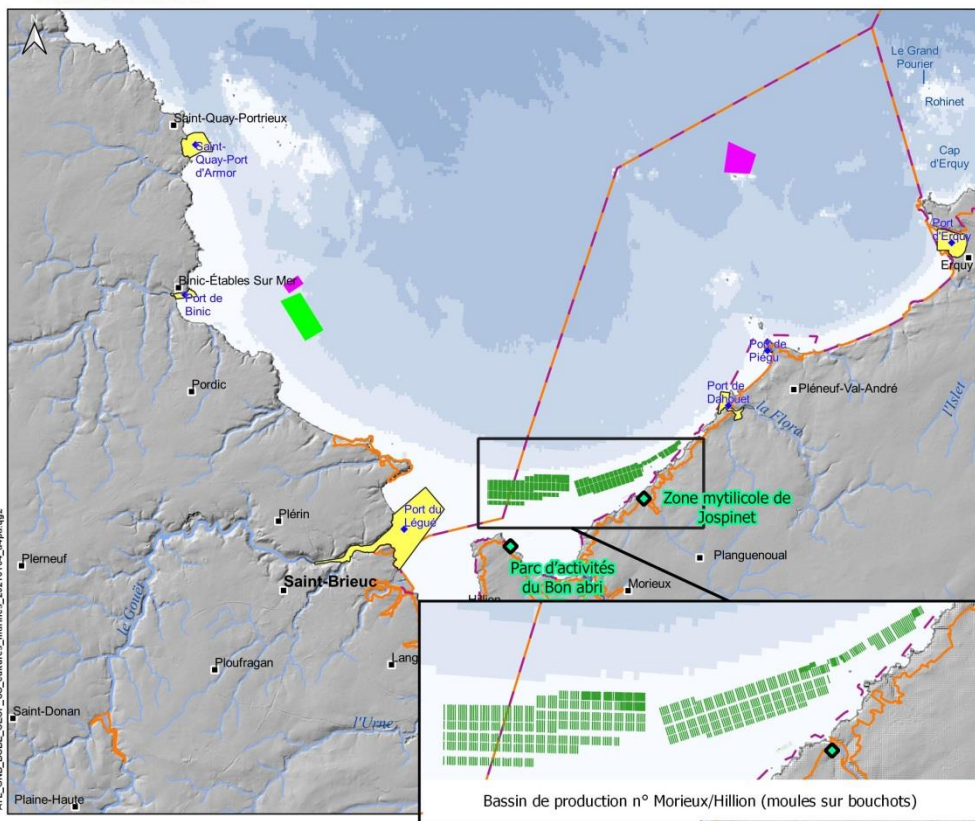
Cultures marines Saint Briec Est

SITES NATURA 2000 "BAIE DE SAINT-BRIEC EST"

Cultures marines



EDITEE LE : 05/01/2021

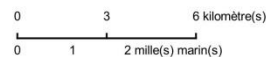


- Sites Natura 2000**
- Directive "Oiseaux" : Zone de protection spéciale
 - Directive "Habitats" : Zone spéciale de conservation

- Cultures marines**
- Principaux chantier ou base conchylicole

- Cadastre conchylicole**
- Huitre/Moule
 - Poisson
 - Moule
 - Moule

- Zone portuaire**
- Délimitation administrative



Sources des données :

- Sites N2000 : BD AMP, OFB
- Département, Commune : BD TOPO IGN
- Bathymétrie : I-MIT Homocin, SPOIM
- Réseau hydrographique : BRGM
- Topographie : BD-NI, IGN
- Port, cadastre conchylicole : DDTM 22, 2020
- Principaux chantiers ou base conchylicole : AAMP selon SRC Bretagne Nord (2007), 2008



Critères	Surface	Production (t/an)	CA (M€)	Nb Emplois	Nb entreprises
Echelle					
Département des Côtes d'Armor (2017)	Huitres : 800 ha Moules : 160 km	Huitres : 8120 t/an Moules : 5200 t/an	± 20	546 (dont 340 localement)	Ostréculture : 146 Mytiliculture : 24
Bassin de Morieux – Hillion (2013)	Moules : 93,5 km	Moules : 4012 t/an	± 6,4	44 ETP dont 38 CDI	18

Sources : DDTM 22 pour l'année 2017

à l'échelle du département. CRC Bretagne Nord en 2013 pour les bassins de production Morieux –Hillion et Fresnaye-Arguenon (Didier Y., 2015)



Cultures marines

Intervenants et gestion de l'activité

Structures professionnelles : CRC Bretagne Nord et ses représentants locaux

Services de l'Etat : DIRM NAMO, DDTM/DML 22, DIRECCTE, DREAL Bretagne, DDCSPP.

Collectivités territoriales: la Région Bretagne (FEAMP), Pays de Saint Brieuc (Commission Mer et Littoral).

Organismes scientifiques : IFREMER Dinard et Brest.

Schéma des Structures des Exploitations de Cultures Marines

Document réglementaire qui encadre les activités conchylicoles au niveau départemental, co-construit avec la profession (Arrêté Préfectoral du 3 octobre 2018)

Complète le cadre réglementaire national pour l'instruction et le suivi des autorisations individuelles de cultures marines (normes sanitaires, environnementales, d'urbanisme...), assurés par la direction départementale des territoires et de la mer (DDTM)

Document d'aménagement et de gestion, il organise la politique de valorisation et de préservation de l'espace affecté aux cultures marines, à travers un **ensemble de règles techniques** (basées des critères hydrologiques, biologiques, économiques et démographiques) qui s'imposent aux professionnels en matière d'occupation et d'exploitation **au sein de chaque bassin de production conchylicole** (entretien des concessions, espèces et techniques autorisées, dimensions de référence des exploitations, densités des cultures...)





Evaluation des incidences du Schéma des Structures

Evaluation environnementale et des incidences finalisée en 2017

Principales mesures de gestion proposées pour répondre aux enjeux environnementaux

Habitats marins :

Limitier et encadrer temporairement le développement de nouvelles concessions si présence d'habitats sensibles

Déplacement, changement d'assiette ou réaménagement des concessions recherchés

Soutien des expérimentations visant à développer des techniques et élevages de moindre impact



Avifaune marine :

Exclusion de l'activité dans certaines zones fonctionnelles

Organisation de la circulation des véhicules conchylicoles sur le DPM

Améliorer la connaissance sur les interactions entre la conchyliculture et l'avifaune marine et encadrer par les services de l'Etat le dispositif d'effarouchement des goélands argentés



Ecosystème global : exclusion des espèces non indigènes, matériaux alternatifs, gestion des déchets et des sous-produits



Gestion des déchets et des sous-produits

Campagnes de ramassage des déchets en haut d'estran

Organisées par la profession : baie du mont Saint Michel, baie de Paimpol

Participation aux initiatives locales

Recherche de matériaux alternatifs en remplacement des matériaux plastiques

Projet CML Pays de Saint Brieuc : état des connaissances et tests in-situ

Valorisation des moules sous taille :

3 projets en Bretagne :

- Mytilimer (valorisation de la chair en aquaculture),
- Cultimer (méthanisation)
- Mussela (surgelés)

Problématiques - informations particulières

Enjeu primordial : maintenir et améliorer la qualité des eaux littorales (microbiologie, chimie, nutriments...)



Phénomènes de prédation : pressions importantes voire menaces pour la pérennité de la conchyliculture (goélands argentés, daurades royales et araignées)



Reconnaissance des services écosystémiques de la conchyliculture



LES SERVICES ÉCOSYSTÉMIQUES DE LA CONCHYLICULTURE





Questions - Discussions

Port et transport Maritime Saint Brieuc Est



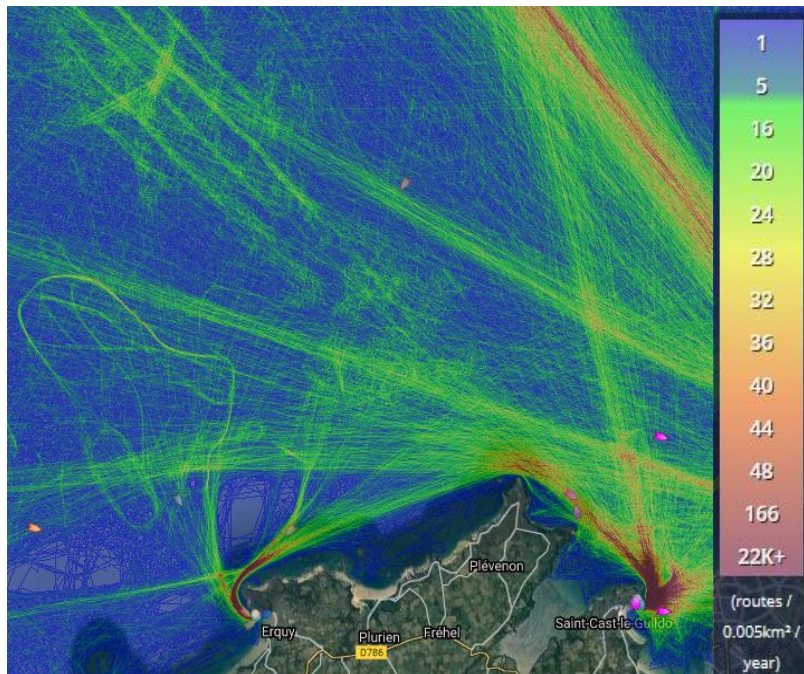
- **Fret de marchandises** à l'import, la marchandise est constituée d'aliment pour bétail, de bois, d'engrais et de céréales. A l'export, sont concernés des minerais, bois broyé et céréales
- **Levage**
- **Réparation navale**
- **Sables coquilliers**
- **Gestion des criées**



Activités	Critères	Volumes	CA (M€)	Nb Emplois	Nb entreprises
Marchandises au port du Légué (2019)		283 847 t /an			
Réparation navale au port du Légué		178 navires reçus			-
Cabotage (nombres d'escales au port du Légué)		140 navires en escales			
Produits de la mer en criée d'Erquy (2019)		Criée Erquy : 11 407 t	31,9 M€		97 acheteurs agréés (63 mareyeurs, 34 détaillants)
Passagers (2019) au départ d'Erquy (vedette Armor Navigation)		14830 passagers		-	1

Port et transport Maritime

Cap d'Erquy – Cap Fréhel



Critères	Volumes	CA (M€)	Nb Emplois	Nb entreprises
Activités				
Produits de la mer en créée d'Erquy (2019)	11 407 t	31,9 M€	-	97 acheteurs agréés (63 mareyeurs, 34 détaillants)
Passagers (2019) au départ d'Erquy (vedette Armor Navigation)	14 830 passagers		-	1

Sources : CCI des cotes d'Armor, 2020 et France Agrimer



Port et transport maritime

Intervenants et gestion de l'activité

Collectivités territoriales :

- Conseil Régional de Bretagne : propriétaire du port, et autorité concédante.
- Saint-Brieuc Armor Agglomération, membre du syndicat mixte
- Communes de Saint-Brieuc et de Plérin : Le port est partagé entre le territoire de la ville de Saint-Brieuc et celui de Plérin. Leurs services techniques assurent l'entretien des massifs paysagers.
- Syndicat Mixte du port du Légué : Le Conseil Départemental des Côtes d'Armor et l'Agglomération de Saint-Brieuc ont pris la décision de créer un Syndicat Mixte.

Structures professionnelles : Chambre de commerce et d'industries des Côtes d'Armor, concessionnaire et gestionnaires des ports de commerce et de pêche.

Services de l'Etat : DDTM des côtes d'Armor, DIRM NAMO notamment les services en charge des phares et balises, du contrôle et de la sécurité et la sûreté maritime. Outre ses prérogatives régaliennes, sur le port du Légué, l'Etat assure la police des matières dangereuses et de la gestion de l'eau (DDTM, DREAL). Il détient l'autorité de police portuaire.

Organisme technique /scientifique : CEREMA, CEDRE, AFNOR



Port et Transport maritime

Etude d'impact, évaluation des incidences, Réglementation

Réglementation internationale/nationale

Pour le transport et la gestion des ports, 3 thématiques sont particulièrement encadrées :

- **Conception des navires et rejets en mer** (Convention MARPOL)
- **Gestion des eaux de ballast**
- **Gestion des sédiments de dragage**

+ OE et PdA du DSF NAMO (D8 – contaminants, D2 – Espèces non indigènes, D10 - déchets)

Evaluation environnementale

Selon les projets, examen au cas par cas, au regard de l'article R.122-2 du Code de l'environnement) et des articles R.214-1 à 6 du Code de l'environnement (« loi sur l'eau » codifiée)

Evaluation des incidences

Lorsqu'elles sont susceptibles d'affecter de manière significative un site Natura 2000, d'une évaluation de leurs incidences au regard des objectifs de conservation du site Natura 2000



Port et Transport maritime

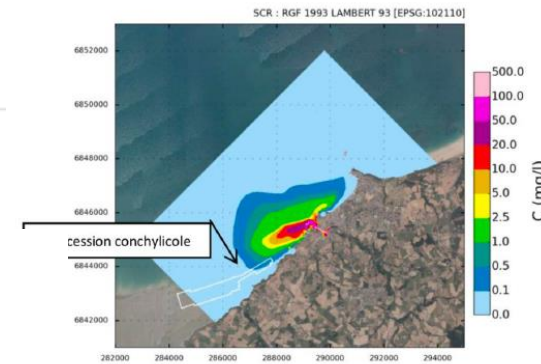
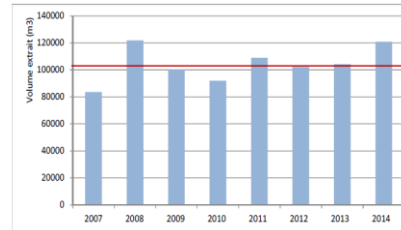
Gestion des sédiments de dragage et résidus de carénage

Sédiment de dragage

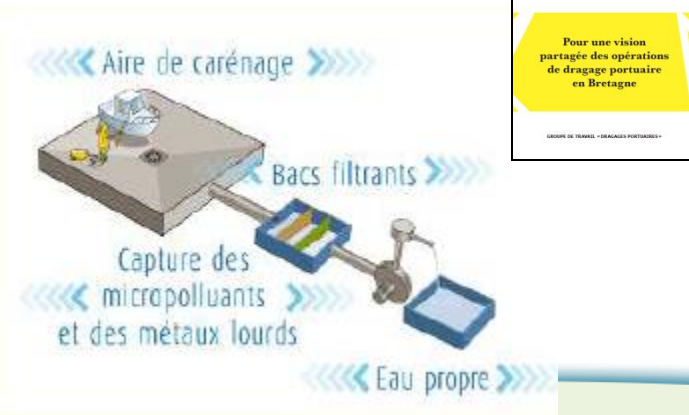
- Préparation des demandes d'autorisation de dragage
- Maitrise d'ouvrage des suivis et analyses des sédiments
- Participation aux travaux collectifs des GT Dragage portuaire (CRML Bretagne)
- Valorisation (2000 t) via les centres équestres, remblais pour les routes.

Zone de carénage (aux normes)

- Dahouet, Port du Légué, Saint Cast le Guildo
- Zones équipées de décanteur, débourbeur, filtration à la zéolite



Exemple de données de suivi pluriannuel des dragages du port du Légué (CCI 22). Moyenne 2007-2014 : 104 000 m³



Port et Transport maritime

Information, sensibilisation interne et externe

Procédure de certification interne

extension de la démarche « Port propre » aux activités de commerce et de réparation navale

Information des usagers sur les bonnes pratiques

BONNES PRATIQUES ENVIRONNEMENT & SÉCURITÉ
afao ISO 14001 Environnement AFOR CERTIFICATION
Dès maintenant, chaque geste compte.

LES HYDROCARBURES SONT DANGEREUX POUR LA FAUNE, LA FLORE ET LES HUMAINS

Quelles sont les conséquences ?

- Odeur nauséabonde et pollution visuelle
- Asphyxie des organismes marins
- Risque d'intoxication et problèmes cutanés lors des manipulations
- Modification du goût de la

Quelles sont les mesures de prévention ?

- Portez des gants
- Soyez vigilant au moment de l'avitaillement, ne laissez pas déborder le réservoir
- Utilisez de l'absorbant

BONNES PRATIQUES ENVIRONNEMENT & SÉCURITÉ
afao ISO 14001 Environnement AFOR CERTIFICATION

Tous les jours, nous avons l'opportunité d'agir pour réduire nos impacts sur l'environnement et la sécurité. Être écoresponsable, c'est s'engager sur des gestes simples: cette démarche, peu contraignante et pleine de bon sens, est avant tout un état d'esprit.

Dès maintenant, chaque geste compte.

ÉCONOMISER L'ÉNERGIE

- ▲ Ne pas laisser tourner vos appareils électriques énergivores dans vos locaux quand vous êtes absents.
- ▲ Étendre la lumière en sortant d'un endroit.
- ▲ Ne pas laisser un chargeur de batterie, le téléphone portable ou d'ordinateur portable branché sur secteur en permanence.
- ▲ Étendre vos appareils électriques (il ne suffit pas de les mettre en veille pour ne plus consommer d'énergie).
- ▲ Opter pour les énergies alternatives : chauffage, navigation, adoption, l'énergie solaire !

Le saviez-vous ?

- ▲ Poser de 20° à 19°C permet d'économiser 7 % de l'énergie.
- ▲ Faire 10 minutes d'éclairage inutile 3 fois par jour, c'est économiser l'équivalent de 5 jours d'éclairage en continu en bout d'un an.

Le que fait le port !

Pour réduire les consommations d'énergie

- ✓ Le bureau du port HSE est équipé de panneaux solaires pour chauffer l'eau des douches.
- ✓ Les vitraux des pontons sont équipés de LED et de détecteurs d'objets statiques.
- ✓ Le bureau du port est installé en temps plein des périodes de fortes consommations par son adhésion à l'opération ECO-WATT Bretagne.
- ✓ Les sanitaires sont équipés de détecteurs de présence pour l'éclairage.

MAÎTRISER LA CONSOMMATION D'EAU

- ▲ Rincer le pont de son navire avec de l'eau de mer !
- ▲ S'assurer après chaque utilisation des boîtes de distribution, que le robinet d'eau est bien fermé.
- ▲ Signaler les éventuelles fuites d'eau sur les pontons et dans les sanitaires.

L'eau est à l'échelle de la planète une ressource rare qu'il faut économiser.

Le saviez-vous ?

Chaque Français utilise en moyenne 131 litres d'eau par jour. Au port de St-Cast, chaque plantainier consomme en moyenne 210 litres d'eau sur les pontons.

Le que fait le port !

Pour préserver la ressource en eau potable

Le port dispose d'un système de traitement permettant de réduire les consommations en eau avec alarme en cas de consommation anormale.

MAÎTRISER LA CONSOMMATION DE PAPIER

La consommation de papier atteint chaque année environ 80 kg par personne.

- ▲ N'imprimer ses documents ou messages électroniques que si cela est vraiment nécessaire.
- ▲ Lorsque cela est possible, imprimer ses documents en mode verso.
- ▲ Utiliser comme bloc-notes ou brouillon, les verso non imprimés des vieux documents.

Le saviez-vous ?

Le recyclage d'une tonne de papier permet de récupérer: 1200 litres d'électricité, 1,1 tonnes de bois et 200 litres d'eau. L'INMINE estime que 50 % seulement du papier que nous jetons est recyclé ou valorisé.

Le que fait le port !

PARTICIPER À LA LUTTE CONTRE LA POLLUTION DE L'EAU ET DU SOL

- ▲ Ramasser les macro-déchets flottants sur le plan d'eau, et ne pas jeter par-dessus bord.
- ▲ Remplir soigneusement le réservoir de carburant de son navire pour éviter les écoulements.
- ▲ Réagir immédiatement en cas de constatation de déversement accidentel de produit, ou de risque de pollution, en informant le bureau du port.
- ▲ Éviter vos baignes sur l'air de carénage et baver les produits toxiques pour laver votre pont.
- ▲ Vidanger ses cuves d'eau usées et ses eaux de fond de cale à la station de pompage prévue à cet effet.

Le que fait le port !

Pour maintenir la qualité de l'eau de mer

- ✓ Le port réalise un suivi de la qualité de l'eau, des sédiments et de ses fonds, et collecte régulièrement les macro-déchets.
- ✓ Le bureau de port réalise une surveillance du plan d'eau et dispose de matériel de dépollution.
- ✓ La station d'avitaillement est équipée d'un barrage anti-pollution.
- ✓ Des absorbants permettent d'écarter les épaves lors des opérations d'avitaillement sans nuire à la disposition des usagers au bureau du port.
- ✓ Le port dispose d'une aire de carénage aux normes permettant de collecter et de traiter les effluents provenant des travaux d'entretien des navires.
- ✓ Le port est équipé d'une station de pompage à flux pour la récupération des eaux noires, avec grille et eaux de caldes des bateaux de plaisance.
- ✓ L'ensemble des terre-pleins est équipé de séparateurs hydrocarbures permettant le traitement des eaux de ruissellement.

Le saviez-vous ?

- Une coupe fortement couverte de floating port demandant 60% de carburant en plus, voire 100% (selon l'OMI).
- 1,3 g/m³ d'algues et organismes flottants sur une carène causent une perte de vitesse d'environ 10%.

PARTICIPER À LA LUTTE CONTRE LA POLLUTION ATMOSPHÉRIQUE

- ▲ Ne pas laisser tourner un moteur inutilement.
- ▲ Ne pas audier trop brutalement un mécanisme et maintenir régulièrement son moteur.
- ▲ Vérifier l'absence d'algues sur votre carène.
- ▲ Nettoyer régulièrement le coque de son navire sur l'aire de carénage.

Le que fait le port !

PRODUIRE MOINS DE DÉCHETS

- ▲ Éviter ses déchets dans les points de collecte mis à disposition et pratiquer le 5R sélectif.
- ▲ Déposer les piles usagées dans le conteneur prévu à cet effet au bureau du port, et privilégier les piles rechargeables.
- ▲ Éviter les produits suremballés et privilégier les aérocharges.

Le que fait le port !

Pour la gestion des déchets

- ✓ Le port est équipé d'une déchetterie permettant le tri et la valorisation des déchets produits sur ses usagers.
- ✓ Une attention est portée à la fréquence de ramassage durant la fréquentation du port, avec un suivi du remplissage des conteneurs ordres réajustés.

Le saviez-vous ?

Le recyclage permet de :

- 24 emplois
- 6 tonnes de déchets évités
- 1,5 tonnes de CO2 évitées
- 2,1 tonnes de CO2 évitées
- 1,3 ans de vie gagnés
- 1,3 ans de vie gagnés
- 50 ans de vie gagnés
- 80 ans de vie gagnés
- 200 ans de vie gagnés
- 100-150 ans de vie gagnés
- 600 ans de vie gagnés

REDUIRE LE NOMBRE D'ACCIDENTS ET D'INCIDENTS

- ▲ Porter votre gilet de sauvetage à bord, et même lorsque vous êtes détachés sur les pontons.
- ▲ Avertir le bureau du port en cas de risque détecté.
- ▲ Respecter les consignes de sécurité.
- ▲ Ne pas laisser vos réflexes électrocutés en travers de pontons afin d'éviter les risques de chutes.

Le que fait le port !

INTERVENIR EN CAS D'ACCIDENT OU INCIDENT

- ▲ Prévenir le sur-accident en identifiant le danger pour le supprimer ou l'évacuer, dans le but d'assurer la protection de la victime.
- ▲ Appeler les secours en connaissant les numéros d'urgence: 15 (SAMU), 17 (Police), 18 (Pompier) et 112 (urgence Europe).
- ▲ Décrire le lieu, le type d'accident et votre observation sur le ou les blessés éventuels.
- ▲ Avertir le bureau du port, afin que les sauveteurs sécurisés interviennent.

Le que fait le port !

Pour agir efficacement en cas d'urgence

- ✓ L'ensemble du personnel du port est sensibilisé régulièrement.
- ✓ n'hésitez pas à faire appel à eux.
- ✓ Les risques identifiés font l'objet de procédures d'urgence qui sont testées régulièrement.
- ✓ Des livres de consignes d'urgence sont disponibles au bureau du port, et des plans des éléments de sécurité sont affichés sur le site.
- ✓ Un défibrillateur est à disposition au bureau de la SNSM.

afao ISO 14001 Environnement AFOR CERTIFICATION

CCI CÔTES D'ARMOR

Port et Transport maritime

4^{ème} quai, un projet d'aménagement en débat

Projet d'un 4^{ÈME} quai pouvant accueillir des caboteurs de plus grande taille (jusqu'à 5 000 t)

L'objectif est de contribuer à accroître le trafic tout en libérant des espaces sur l'eau et à terre au bénéfice de la plaisance (100 places à flots et 300 places au sec)





Questions - Discussions

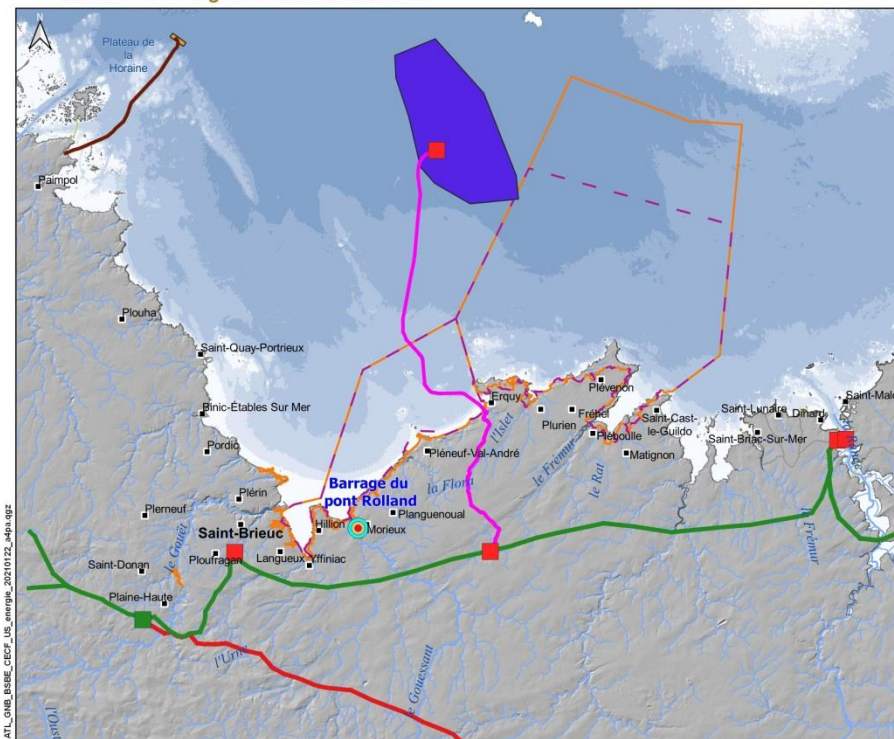
Energies renouvelables en mer et à terre

SITES NATURA 2000 "CAP D'ERQUY - CAP FRÉHEL"

Production d'énergies et câbles associés



EDITEE LE : 22/01/2021



Sites Natura 2000

- Directive "Oiseaux"
- Zone de protection spéciale
- Directive "Habitats"
- Zone spéciale de conservation

Production d'énergie

- Barrage du Pont Rolland

Energie marine renouvelable

> Site d'essai hydrolien du plateau de la Horaine

- Site d'essai

Câble de raccordement

> Parc éolien posé au large de la baie de Saint-Brieuc

- Parc d'exploitation

Tracé du câble de raccordement

Réseau électrique terrestre

Lignes aériennes

- Ligne à 225kV
- Ligne à 400kV

Postes électriques

- 225kV
- 400kV

0 7 14 kilomètre(s)

0 4 8 mille(s) marin(s)

Sources des données

- Sites Natura 2000 : BD AMP, OFB
- Département, Commune : BD TOPO IGN
- Bathymétrie : MNT Harmonisé, SICOI
- Réseau hydrographique : BRGM
- Topographie : BD ALB, IGN
- Parc ou site : OFB
- Raccordement : SICOI et RTE
- Réseau électrique terrestre : RTE

Système de coordonnées : Lambert 93 / RGF93 / UTM GRS 1980



Critères Echelle	Puissance du parc	Production d'énergie	Chiffres d'affaires (M€)	Nb Emplois
Parc éolien sur pieux	496 MWh	1820 GWh/an	Investis : 2,4 Mds €	750 emplois à l'usine Siemens du Havre, pour la construction des éoliennes ; 250 à l'usine de Brest, 100 environ au port de maintenance*
Site d'essai Hydroliennes	1 MWh	Phase de test	Site d'essais	-
Centrale électrique	2,74 MW	potentiellement 2,6 GWh/an	0	-



Energies renouvelables en mer et à terre

Intervenants et gestion de l'activité

Structures professionnelles : Syndicat des énergies renouvelables, Breizh EMR, Bretagne Ocean Power, RTE, Ailes Marines-IBERDROLA, Hydroquest, CMN, EDF, SEENEHO

Services de l'Etat : Préfet des côtes d'Armor et Préfet maritime Atlantique avec l'appui des services (DDTM des côtes d'Armor, DREAL Bretagne, DIRM NAMO,...)

Collectivités territoriales : Conseil Régional de Bretagne, Conseil départemental des côtes d'Armor, Agglomérations et communes.

Organisme technique /scientifique : CEREMA, France Energie Marine, IFREMER,

Instances de suivi spécifiques :

- Instance de suivi de la concertation du projet Ailes Marines
- Comité de gestion et de suivi du projet Ailes Marines
- Conseil scientifique projet Ailes Marines

- Conseil scientifique du site d'essai d'hydroliennes

Energie en mer - Témoignage Raphael DUFEU, IBERDROLA

LE PROJET GÉNÉRALITÉS ET PHASE DE CONSTRUCTION

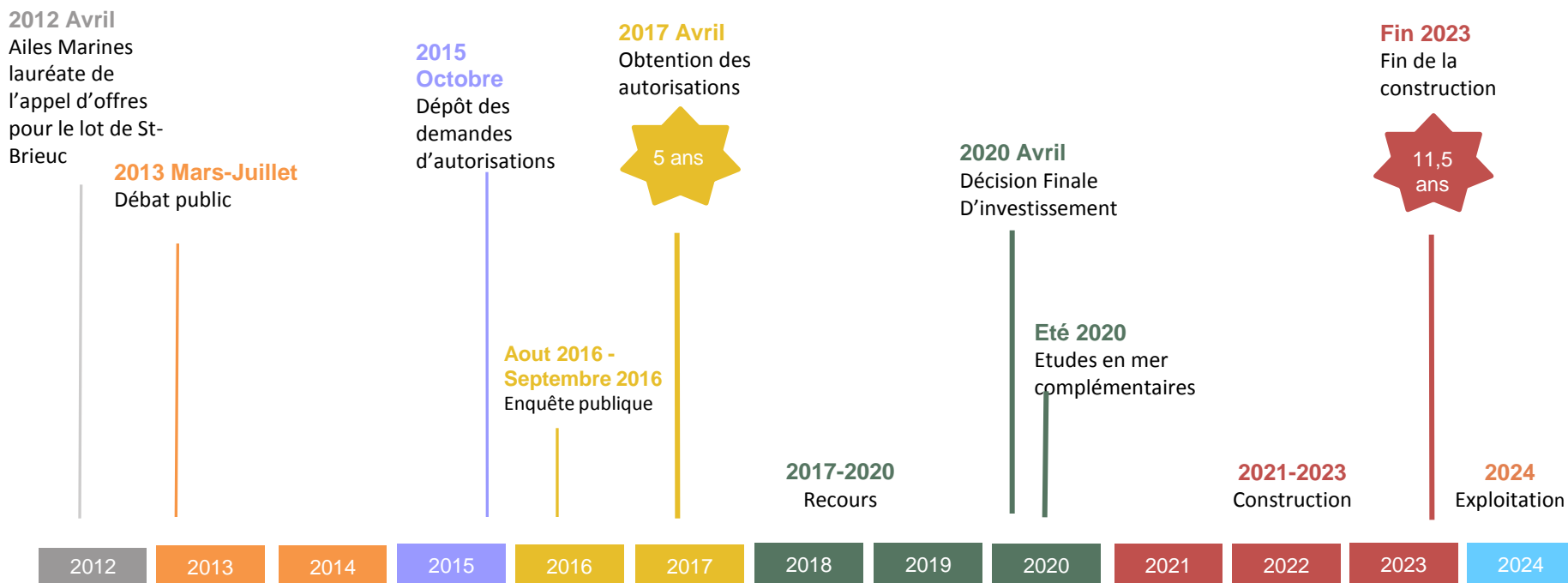
LES CHIFFRES CLÉS

- Projet issu de l'appel d'offres de 2011
- Produire fin 2023 de l'**électricité verte**
- **9% de la consommation** de la Bretagne
- Equivalent de la consommation de **835 000 habitants**

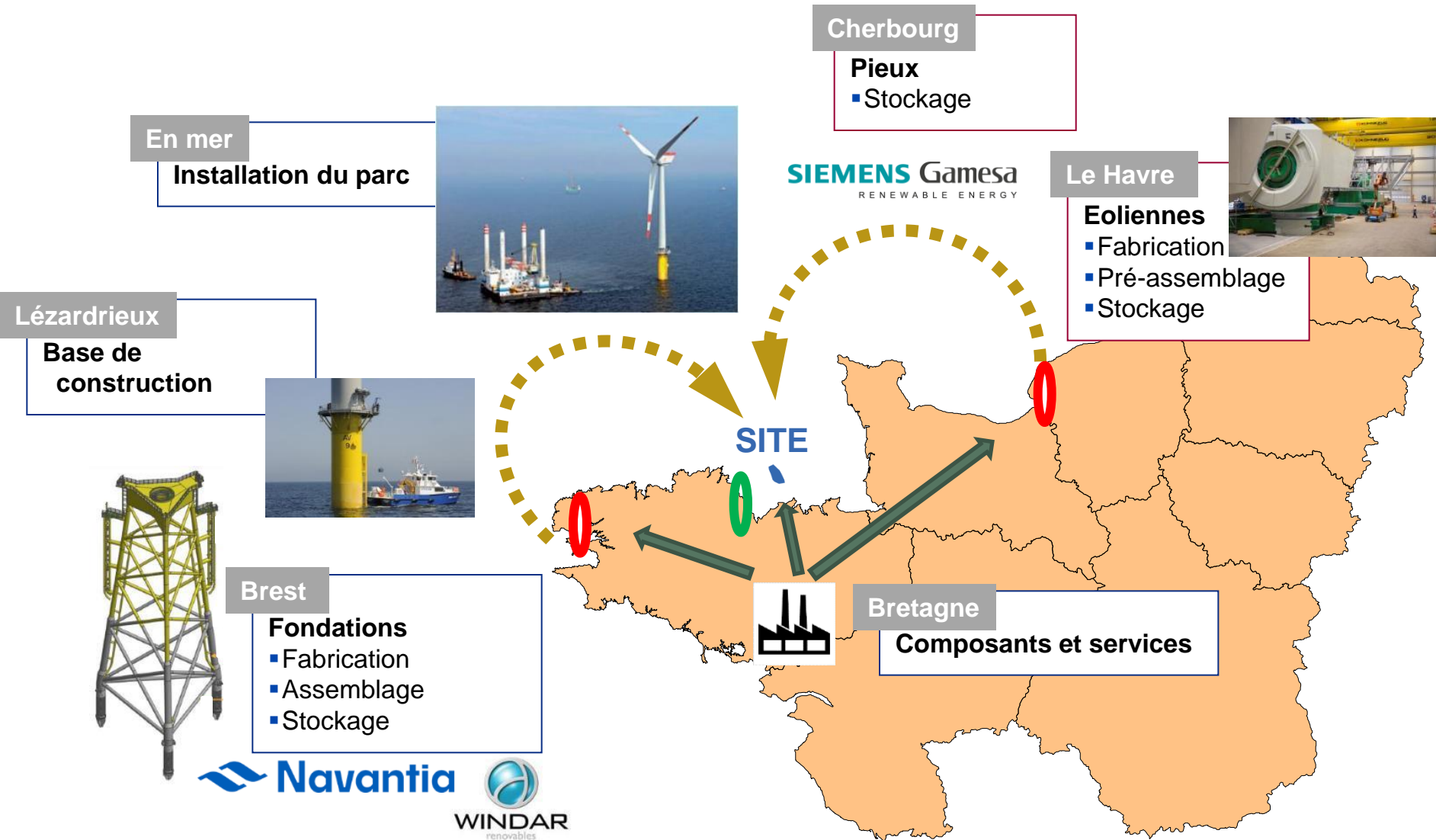
Éoliennes	62 x 8 MW Siemens Gamesa
Hauteur totale	207 m
Puissance du parc	496 MW
Fondations	Jacket
Superficie du parc	75 km ²
Investissement	2,4 milliards d'euros
Mise en service	2023



UN VOYAGE AU LONG COURS



LE SCHÉMA INDUSTRIEL



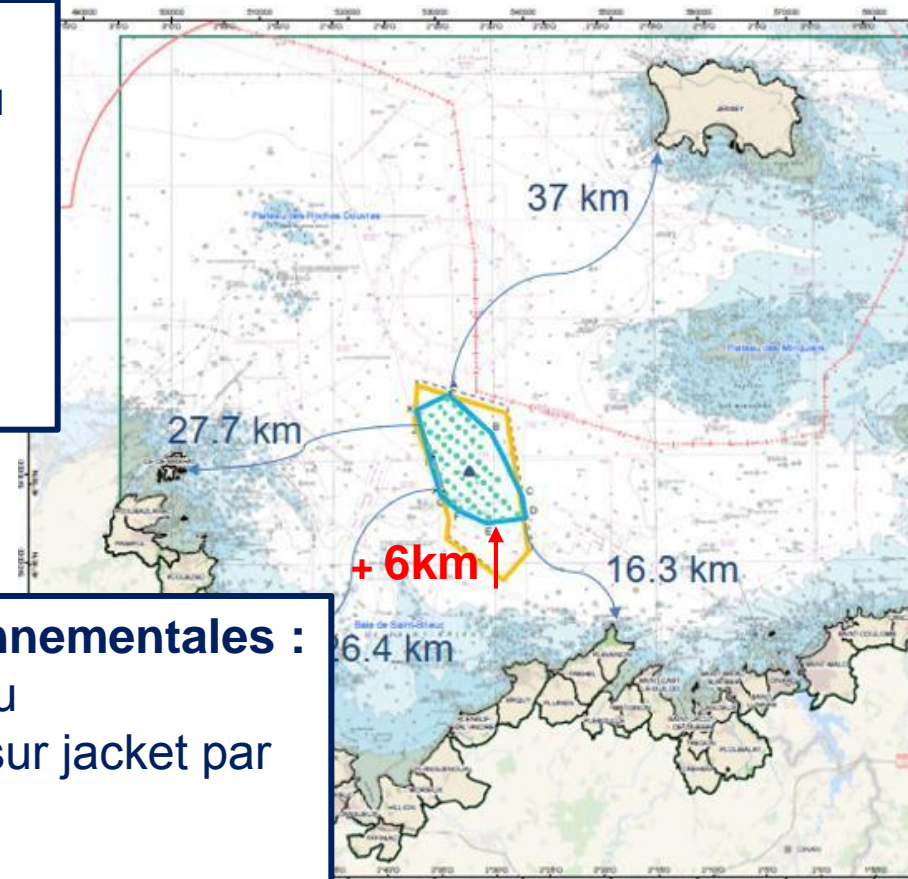
UN PROJET INTÉGRÉ DANS LA BAIE

Une prise en compte des usages :

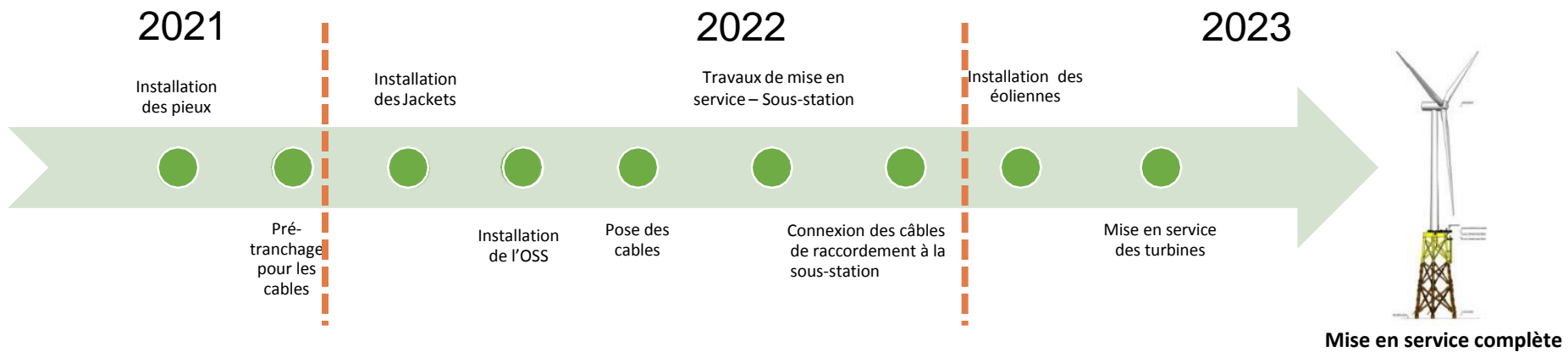
- Remontée du champ de 6 kms au nord
- Orientation du champ au cap 314
- 1300 m entre chaque ligne d'éoliennes
- Objectif d'ensouillage à 100%

Une réduction des incidences environnementales :

- Refroidissement à l'air au lieu de l'eau
- Remplacement d'un mât de mesure sur jacket par une bouée instrumentée
- Objectif forage au lieu de battage



PLANNING GENERAL DU CHANTIER



LES MESURES ENVIRONNEMENTALES DANS LE CADRE DU PROJET

EXEMPLES

RAPPELS DU CONTEXTE



30^{aine} de mesures environnementales, au-delà des exigences réglementaires

Oiseaux

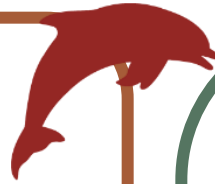
Ressource
halieutique

Mammifères
marins

Qualité eaux
et sédiments

QUELQUES CHIFFRES POUR LES 7 PROCHAINES ANNÉES

Mammifères marins



- 24 sorties bateau
- 84 sorties avion
- Plus de 50 000 heures d'écoute
- Plus de 10 000 livrets de sensibilisation distribués

Ressource halieutique



- Plus de 600 sorties en mer
- 2 programmes de recherche ambitieux : évaluation de l'incidence du bruit sur les Coquilles Saint Jacques, les praires, les amandes de mer, la seiche, incluant adultes et larves selon les espèces

Avifaune



- 24 sorties bateau en 2020
- 84 sorties avion
- La recherche des poussins d'alcidés
- 3 radars (1 avant travaux á terre, et 2 en mer en opération)
- 7 zones côtières suivies (nicheurs)
- Equipement de 2 espèces par balises
- 3 turbines équipées pour expérimenter un système d'effarouchement
- Plus de 10 000 livrets de sensibilisation distribués
- Compenser avant la construction en favorisant le succès reproducteur des colonies nicheuses (lutte contre la prédation des œufs par la corneille noire et par le vison d'Amérique)

MESURES DE REDUCTION

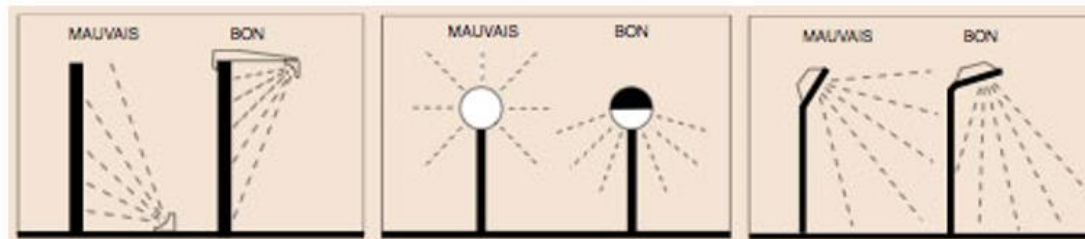
REDUCTION DE LA PHOTO-ATTRACTION

- **Objectif** : Diminuer le risque d'attractivité et de désorientation de l'avifaune et des chiroptère



* dans le respect des conditions de sécurité du personnel

- Sensibilisation de tous les personnels avant le début des travaux



Des exemples d'éclairages à éviter et à privilégier pour limiter la pollution lumineuse et donc la photoattraction

LUTTE CONTRE LA PRÉDATION DES OISEAUX MARINS PAR LES CORNEILLES NOIRES

Opérateur : Syndicat Mixte Grand Site Cap d'Erquy
Cap Fréhel

Zone : Landes du Cap Fréhel

Temporalité : Tous les ans en juin

Résultats très positifs, effectifs nicheurs en
augmentation



© Bretagne Vivante



© Bretagne Vivante

MESURES DE COMPENSATION

SENSIBILISATION À LA QUIÉTUDE DES MAMMIFÈRES MARINS

Zone de sensibilisation

- **Objectif** : Renforcer la connaissance et présenter les bonnes pratiques
- Création d'une « **Zone de sensibilisation** » (2021 à 2023).



- **Cibles** : Tous les usagers qui embarquent dans un port situé dans la zone
Les personnels d'Ailes Marines sur les CTV en phase travaux
- **Outils de sensibilisation pédagogiques** :
 - Un livret dont la distribution a débuté
 - Planification de deux opérations de sensibilisation annuelle.

Communication

Valorisation de l'application ObsEnMer

SUIVI DES MAMMIFERES MARINS ET DES OISEAUX

Objectifs :

- Déterminer l'incidence des travaux et du fonctionnement du parc éolien sur les mammifères marins et les oiseaux
- Améliorer la connaissance locale

Méthodologie :

- Suivi visuel par avion via l'utilisation de caméras haute-définition, à raison d'une campagne par mois (2020-2026 puis 2028 puis tous les 5 ans)
- Suivi visuel par bateau grâce à des observateurs embarqués, à raison de deux campagnes par mois (1 an)
- Suivi par acoustique passive des mammifères marins, grâce à l'implantation de 7 stations acoustiques réparties au sein de la Baie (2020-2025 puis la dixième et vingtième année d'exploitation)



Etat d'avancement :

- Démarrage des suivis en Mars 2020
- Premières données en cours de traitement et/ou d'analyse

MESURES DE SUIVI

SUIVI DES POUSSINS D'ALCIDES

Objectifs de la mesure :

- Devenir des poussins de Guillemots et de Pingouin Torda

Suivi à terre :

- Lors des premiers départs, observations réalisées en soirée depuis les falaises.

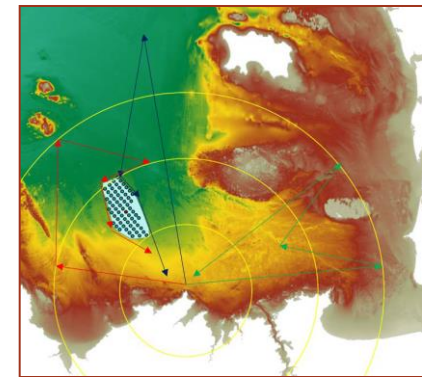


Suivi en mer :

- Suivis en mer réalisés au moment du pic des départs des poussins afin d'avoir les probabilités les plus élevées de retrouver des oiseaux en mer.
- Les données permettront de réaliser une cartographie présentant la localisation des duos adulte/poussin le long des transects parcourus.

Résultats

- Première estimation de dispersion des poussins vers l'est



Questions - Discussions



Les prochaines étapes court terme

(dates indicatives)

Groupe de travail n°5 : **jeudi 11 mars 2021**

Diagnostic socio-économique - activités sportives et de loisirs

Groupe de travail n°6 : **mardi 30 mars 2021 (à confirmer)**

Diagnostic socio-économique – Tourisme et aménagement du territoire

COFIL de Validation de tous les diagnostics
fin avril 2021 (à confirmer)

Les prochaines étapes d'élaboration DOCOB

Planning prévisionnel



COPIL : Lancement (oct 2019)

Recueil et synthèse des connaissances

- Description physique du site
- Description et hiérarchisation des enjeux écologiques
- Présentation du cadre de gestion
- Diagnostic des activités humaines

GT1 Etat des lieux écologiques
GT2 Cadre de gestion et Pol. Publiques
GT3 Hiérarchisation des enjeux+OLT
GT4 Activités industrielles et Halieutiques
GT5 Activités sports et loisirs
GT6 Tourisme/Aménagement territoire

Fev 2019
Avril 2021
15 mois

COPIL : Validation de l'état initial (avril 2021)

Objectifs et Mesures

Facteurs d'influence sur objectifs à long terme
Objectifs opérationnels/pressions
Mesures potentielles / catégories

GT6 Facteurs d'influences/enjeux
GT7/8/9 Objectifs opérationnels et
Mesures de gestion

Avril 2021
Février 2022
11 mois

COPIL : Validation des objectifs et identification des mesures (Fev 2022)

Gestion

- Formalisation des mesures de gestion
- Charte Natura 2000 et contrats
- Indicateurs d'évaluation de la gestion

GTs Mesures de gestion
GT charte /contrats
GT Indicateurs d'évaluation

Mars 2022
Dec 2022
10 mois

COPIL validation des Mesures /validation DOCOB (Dec 2022)

Contacts

N'hésitez pas à contribuer à l'élaboration du docob !

Nous attendons vos remarques, relectures et commentaires.

Pour cela contactez-nous :

Morgane Oisel : *thématique diagnostic écologique terrestre*
morgane.oisel@sbaa.fr 02 96 68 23 58

Aurélien Pierre: *thématique diagnostic écologique terrestre*
natura2000revision@caperquyrehel.fr 02 96 41 50 83

Philippe Quéré: *thématique diagnostic écologique terrestre*
natura2000@caperquyrehel.fr 02 96 41 50 83

Marion Collin : *thématique habitats marins*
marion.collin@ofb.gouv.fr 02 33 69 20 81

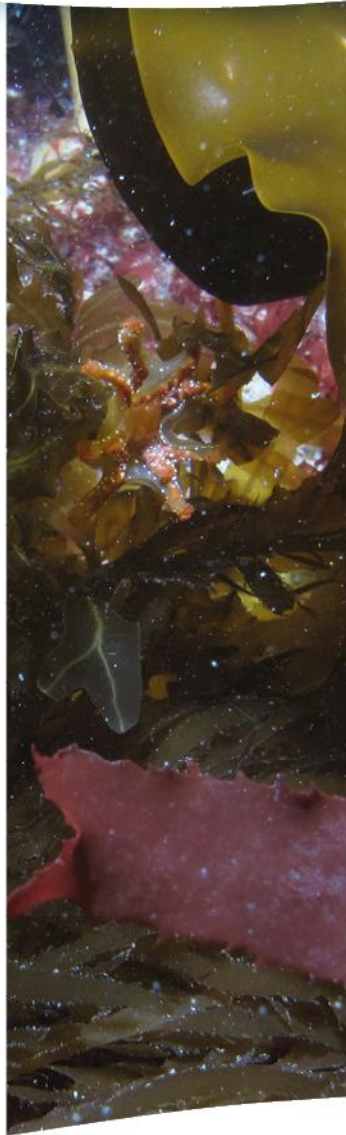
Pauline Blanchard : *thématique oiseaux marins, poissons amphihalins*
pauline.blanchard@ofb.gouv.fr 02 40 13 40 20

Olivier Abellard : *thématique mammifères marins*
olivier.abellard@ofb.gouv.fr 02 33 69 20 82



**Tous engagés
pour la biodiversité**

Depuis le 1^{er} janvier 2020, l'Agence française pour la biodiversité et l'Office national de la chasse et de la faune sauvage forment l'Office français de la biodiversité.



Merci

